

# VOIR DIRE

NUMÉRO 100  
MARS - AVRIL 2000  
L'EXEMPLAIRE 4<sup>\$</sup>

Revue bimestrielle  
publiée en collaboration  
des associations de sourds  
de la province de Québec



## CONFÉRENCE DE PRESSE

### **La saga concernant les frais de réparation des aides auditives continue**

(CQDA)

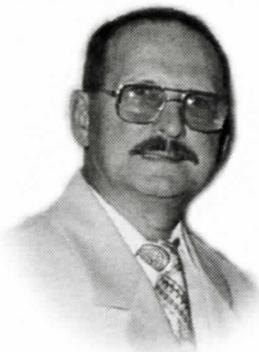
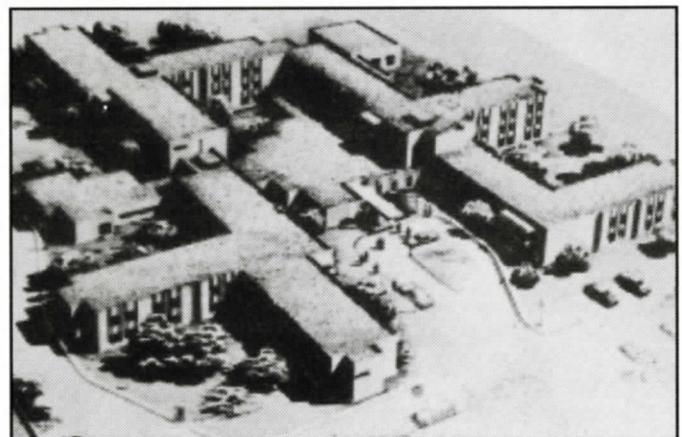
15 mars 2000

Montréal

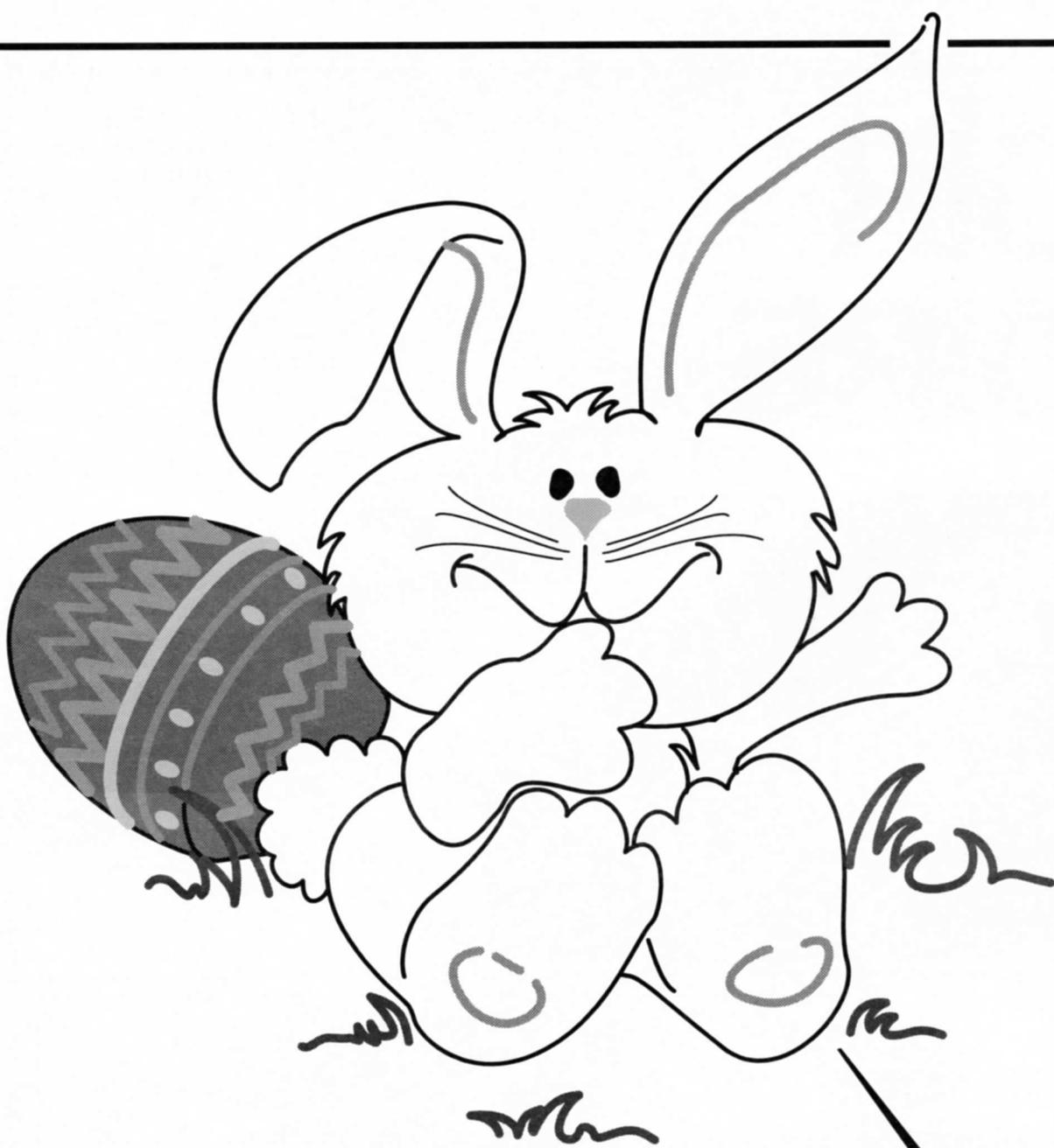
*Page 6*

### **Le CJRM déménagera bientôt dans les locaux du Manoir Cartierville**

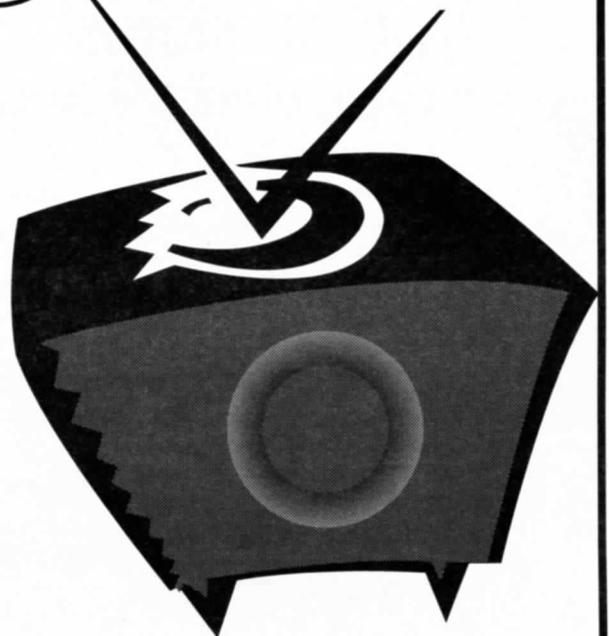
*Page 8*



**L'Association des Sourds de la Mauricie inc.  
perd son leader,  
RICHARD GINGRAS,  
décède le 14 mars 2000**



*Joyeuses  
Pâques !*



**SOUS-TITRAGE PLUS INC.**

*« On a les mots pour le lire »*

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2

Téléphone : (514) 521-4460 / Télécopieur : (514) 521-3985

## ÉQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur Leblanc**  
*éditeur et rédacteur en chef*
- **Jeanne d'Arc Paradis**  
*assistante à la rédaction,  
abonnement et comptabilité*
- **Guylaine Boucher**  
*trésorière*
- **Claude Drouin**  
*typographe-infographe-concepteur*
- **Jean-Marc Lachambre / Claude Drouin**  
**Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette**  
*photographes*

## COLLABORATEURS :

- |                |                      |
|----------------|----------------------|
| Gilles Read    | Yvon Mantha          |
| Jacinthe Auger | Jacques Vadeboncoeur |
| Gilles Boucher | Karine St-Amant      |
| Claude Moreau  | Françoise Boucher    |
| Guy Fredette   |                      |

**COMPOSITION :** Publications Voir Dire

**IMPRESSION :** Imprimerie Miro inc.

**ABONNEMENT :** Canada : 20 \$ annuel  
Étranger : 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

## DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
No d'enregistrement : 002565  
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :

**VOIR DIRE**  
65 ouest, de Castelnau, suite 300  
Montréal, Qc H2R 2W3  
Tél.: (514) 279-4181 / Téléc.: (514) 279-5373  
Courriel : [voirdire@moncourrier.com](mailto:voirdire@moncourrier.com)

**Nouvelle  
adresse  
électronique**

# Sommaire

La saga des aides auditives .....	4
La parole est aux lecteurs .....	5
l'Association des Sourds du Canada nous écrit... ..	5
Le CQDA nous informe... ..	6
Le Centre de sécurité civile du Québec (CSC) .....	7
Hommage à Monsieur Pierre Filion .....	7
Nouvelles du 3e Âge-Sourd .....	8
C'est à ton tour... ..	8
La Polyvalente Lucien-Pagé célèbre ses 25 années d'existence .....	9
Évènement spécial au Biodôme de Montréal .....	9
Nouvelles du Comité aviseur de Bell .....	9
Insatisfaits du service relais Bell : Plaînez-vous ! .....	9
Petites règles du français élémentaire ....	9
La future maison des Sourds à Laval ....	10
La Bourgade/L'Étape .....	11
Une page d'histoire avec Gilles Boucher .....	12-13
Activités au 3e étage du 65 rue de Castelnau .....	14

Souper annuel des bénévoles de Voir Dire .....	14
Quelques mots du Centre Alpha-Sourd .....	14-15
Santé et services sociaux .....	15
Voir Dire s'écroule .....	16
L'AQIFLV, toute une équipe ! .....	16
Parcs nationaux et lieux historiques .....	16
Le Collège des Sourds en activités .....	17
L'Association des Sourds de Québec en fête... ..	18-19
Nouvelles du CLSM .....	20
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) .....	21
Centre Notre-Dame-de-Fatima .....	22
Association des golfeurs Sourds du Québec .....	22
Naissances, mariages et décès .....	23
Personnes âgées sourdes recherchées .....	23
Connaissez-vous la revue Voir Dire ? ...	23
Recherché .....	24
Le Défi Sportif des athlètes handicapés .....	24

## Page couverture

— **Photo du haut :** Le 15 mars dernier, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal, le CQDA a annoncé son intention de déposer une requête en recours collectif au nom de toutes les personnes vivant avec une surdité. Ce recours est en réaction au décret gouvernemental du 21 mai 1997, qui supprimait la couverture des coûts de réparation des aides auditives.

**Photo :** Claude DROUIN

— **Photo du centre :** Avec la nouvelle construction qui est en cours au Manoir Cartierville, ce n'est qu'une question de temps avant que les bénéficiaires du Centre de jour Roland-Major déménagent dans leurs nouveaux locaux.

— **Photo du bas :** La communauté sourde trifluvienne a appris avec beaucoup de tristesse le décès de Richard Gingras, le 14 mars 2000 à l'âge de 70 ans des suites d'une maladie. Rappelons que Richard a été l'instigateur de la fondation de l'Association des Sourds de la Mauricie, il y a de ça 45 ans. Voir Dire reviendra sur M. Gingras dans le prochain numéro afin de lui rendre hommage avec quelques photos.

## DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 101 - 21 avril 2000; n° 102 - 16 juin 2000; n° 103 - 21 août 2000



**RE/MAX®**  
**RE/MAX PERFORMANCE INC.**  
Courtier immobilier agréé  
Franchisé indépendant et autonome  
**Huguette Caron**  
Agent immobilier affilié  
1, Place du Commerce  
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2  
Bur.: (514) 766-1002  
Rés.: (514) 765-0823  
Fax : (514) 769-3232  
[www.remax-quebec.com/performance](http://www.remax-quebec.com/performance)



**Interprète gestuelle**

Tél.: (514) 765-0823

Fax : (514) 765-0002

Huguette Caron

## Association Sportive des Sourds de Laval inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval) Qc H7M 6A1  
Tél.: (450) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur : (450) 688-1651

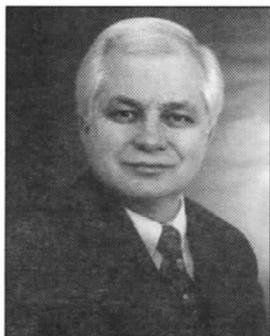
### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

<b>Président :</b>	<b>Denis Harrison</b>	<b>Directeurs :</b>	<b>Guy Dubé</b>
<b>Vice-président :</b>	<b>Sylvain Goyer</b>		<b>Normand Melançon</b>
<b>Secrétaire :</b>	<b>Denise Martin</b>		<b>Claude Larose</b>
<b>Trésorière :</b>	<b>Johanne St-Gelais</b>		



e-mail : [joanestg@colbat.net](mailto:joanestg@colbat.net)

## Le CQDA est à compléter la documentation en vue du dépôt d'une requête en recours collectif



Gilles Boucher  
Président du  
CQDA

**L**e 15 mars dernier, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal, le *Centre québécois de la déficience auditive* (CQDA) a annoncé sa ferme intention de déposer une requête en recours collectif au nom de toutes les personnes vivant avec une surdité afin que cesse la discrimination faite envers elles.

On se rappellera que le 21 mai 1997, un décret gouvernemental supprimait la couverture des coûts de réparation des aides auditives

fournies par la RAMQ pour les personnes de 19 ans et plus qui ne sont pas aux études, causant ainsi un préjudice grave aux personnes concernées.

Après quatre ans de démarches auprès des instances gouvernementales, et bien que des promesses aient été faites, aucun geste n'a été posé par le gouvernement afin de corriger cette injustice. Suite à cette inaction, le CQDA a reçu, le 22 décembre 1999, un mandat clair de ses membres pour intenter une requête en recours collectif auprès du gouvernement du Québec.

Voici la chronologie des événements et les interventions menées depuis l'annonce de l'abolition des frais de réparation en 1996 :

- **Avril 1996** : Projet de mémoire du MSSS sur le resserrement des règles d'application du *Programme des aides auditives*;
- **9 mai 1996** : Réaction préliminaire de l'*Office des personnes handicapées du Québec* (OPHQ);
- **26 juin 1996** : Publication dans la *Gazette officielle du Québec* des modifications proposées au *Règlement du Programme des aides auditives*. Coupure de 13 millions \$ sur un programme de 23 millions \$;
- **18 juillet 1996** : Intervention du *Centre québécois de la déficience auditive*;
- **22 juillet 1996** : Avis de la *Fédération de la réadaptation en déficience physique du Québec* (FRDPQ);
- **23 juillet 1996** : Commentaires de l'OPHQ sur le projet de règlement;
- **9 août 1996** : Dénonciation par la *Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec* (COPHAN);
- **18 septembre 1996** : Conférence de presse du CQDA - déclaration et dénonciation;
- **7 mai 1997** : Publication dans la *Gazette officielle du Québec* du décret 535-97;
- **Mai 1997** : Nouvelles interventions auprès du MSSS par le CQDA, l'OPHQ, la COPHAN et la RRSSS-Montréal Centre;
- **2 avril 1998** : Intervention auprès du *Protecteur du citoyen*;
- **20 avril 1998** : Dépôt d'une plainte de discrimination à la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*;

— **21 mai 1998** : Signification de la plainte à M. Jean Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec;

— **25 juin 1998** : Mise en place, par le MSSS, d'un groupe de travail pour la révision de la réglementation sur les aides auditives;

— **4 juillet 1998** : Rencontre du ministre Jean Rochon et du *Regroupement des organismes de personnes handicapées de Montréal-Centre*. Engagement à régler rapidement le dossier;

— **Du 15 septembre 1998 au 6 mars 2000** : Douze rencontres du Comité de travail du MSSS;

— **3 septembre 1999** : Envoi à Mme Pauline Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, d'un document-synthèse résumant toutes les démarches et interventions menées depuis 42 mois;

— Demande d'un avis juridique concernant la prétention des personnes déficientes auditives à subir une discrimination négative en regard au *Règlement sur les aides auditives* (coûts des réparations);

— **12 novembre 1999** : Réception de l'avis juridique demandé aux avocats Laverly, DeBilly;

— **9 décembre 1999** : Transmission de l'avis juridique au bureau de Mme Pauline Marois;

— **7 janvier 2000** : Envoi de l'avis juridique et intervention auprès de M<sup>e</sup> Claude Fillion, président de la *Commission des droits de la personne* pour connaître le cheminement de la plainte déposée en avril 1988;

— **20 janvier 2000** : Envoi de l'avis juridique à M<sup>e</sup> Daniel Jacoby, protecteur du citoyen et demande de révision du dossier déposé en avril 1998;

— **20 janvier 2000** : Envoi du dossier-synthèse aux 125 députés de l'Assemblée nationale du Québec afin de les sensibiliser au caractère discriminatoire du *Règlement sur les aides auditives*;

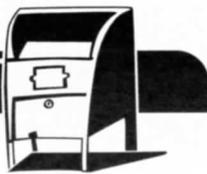
— **21 février 2000** : Ultime intervention auprès de M. Lucien Bouchard, Premier Ministre du Québec;

— **15 mars 2000** : Conférence de presse annonçant la ferme intention du CQDA à déposer une requête en recours collectif au nom de toutes les personnes vivant avec une surdité.

Voilà, en gros, l'immense travail accompli par le CQDA au cours des quatre dernières années afin de défendre nos droits et de corriger cette injustice.

Ce n'est donc pas de gaieté de cœur que le CQDA déposera, d'ici quelques semaines une requête en recours collectif au nom des milliers de personnes inscrites au *Programme des aides auditives* administré par la *Régie de l'assurance-maladie du Québec*.

A-t-il le choix ? Ou plutôt lui ont-il laissé le choix ? Les personnes vivant avec une surdité ont été patientes, elles ne demandent pas la charité, elle souhaitent simplement être traitées *À part...égale*. ■



## Un(e) interprète, SVP

Par Vivianne GAGNON

Sans le SIVET, que serais-je devenue ? La secrétaire de mon médecin me contacte afin de me rendre à l'hôpital pour l'opération d'une cataracte à l'œil gauche et me prie de préparer un chèque afin de défrayer une partie des coûts de l'opération. Je contacte mon interprète, Maria Roël, afin d'être sûre de bien comprendre ce que le médecin me dira. Maria a trouvé la démarche inhabituelle et en discutant assez fort avec la secrétaire, lui disant que j'avais déjà été opéré et le pourquoi d'une deuxième opération et d'un deuxième chèque... Mon médecin ignorait tout, j'étais déjà rendue à la salle d'opération quand le tout fut arrêté. Ouf ! Quelle affaire stressante. Mon fils Mario a piqué une colère envers la secrétaire. Sans l'aide de Maria, que serais-je devenue ? Merci Maria de ton professionnalisme.

Nous nous rendons compte que les erreurs médicales se multiplient. Quand cela concerne les personnes sourdes, c'est encore plus inacceptable. J'ai fait la demande pour l'installation d'un ATS à cet hôpital, mais c'est avec regret que l'on a refusé ma requête.

La communauté sourde a quelques outils afin de pallier à ce handicap, soit le service de relais Bell, le passeport-santé du CCSMM (qui éviterait de graves erreurs s'il était plus utilisé) et le service d'interprétariat qui serait plus performant sans les éternelles coupures ici et là.

Je me considère chanceuse d'avoir évité une telle erreur médicale et je remercie encore Maria de sa perspicacité et de sa clairvoyance. Longue vie au SIVET. ■

Les deux activités majeures de ce projet sont :

- Examiner les aides techniques pour les besoins de communication des personnes sourdes plus âgées.
- Fournir de l'aide pour s'adapter aux transitions de la vie.

Il existe au Canada quelque 135 000 à 150 000 personnes âgées sourdes. Ce projet sera utile à ceux qui perdent leur audition en raison du processus de vieillissement, de même qu'aux personnes culturellement sourdes.

Il existe plusieurs cas vécus de personnes âgées sourdes placées en centres d'hébergement où les infirmières et préposés à l'entretien et autres membres du personnel n'ont aucune connaissance de la façon de communiquer avec ces personnes sourdes. D'autres se trouvent dans des institutions pour malades mentaux tout simplement parce qu'elles sont sourdes.

Les aides techniques, les ATS, les interprètes gestuels, les lumières clignotantes et les alarmes visuelles pour la sécurité en cas d'incendie, etc., sont absents de plusieurs centres d'hébergement, hôpitaux et résidences. La plupart des centres n'ont pas de téléviseurs avec sous-titrage et pourtant, cette technologie aiderait aussi les autres personnes âgées vieillissantes et malentendantes. Avec l'âge, la vision et la mobilité des doigts deviennent plus problématiques, mais des aides techniques existent.

Plusieurs centres pour personnes âgées accueillent spécifiquement les personnes sourdes, mais nulle part on prépare la personne sourde à son placement dans ces centres. La perspective de la mort est aussi une expérience parfois difficile et de l'aide de professionnels est parfois nécessaire. Comment des intervenants ne connaissant pas les signes peuvent-ils soutenir la personne sourde ou l'aider à prendre des décisions telles que les dispositions qu'elle a choisies suite à son décès ?

Souvent, des décisions sont prises par des proches, sans consulter la personne sourde qui se retrouve souvent isolée dans un centre d'hébergement non adapté à sa condition. Il en va de même lorsqu'un des deux conjoints décède.

Côté emploi, seulement 31 % des Sourds canadiens âgés entre 52 et 64 ans ont un emploi et ce pourcentage tombe à 1 % pour les personnes de 65 ans et plus. Vingt-deux pour cent de tous les Canadiens sourds ont un revenu de moins de 20 000 \$ annuellement, alors que ce chiffre double chez les personnes âgées, ce qui signifie que près de la moitié des aînés sourds pourrait ne pas avoir les moyens de vivre une retraite autonome.

Aucun cours de préparation à la retraite existe pour les personnes sourdes. Il n'existe ni livre ni dépliant ni document pour les personnes sourdes et les services pour entendants ne sont pas adaptés.

Le projet *Maintenir les mains en mouvement* est donc une recherche portant sur les problèmes et lacunes auxquels les personnes âgées sourdes sont confrontées. Un rapport sera produit et des recommandations seront émises afin que *Santé Canada* puisse comprendre le sérieux de la question et effectue des recherches plus poussées. Un document vidéo en LSQ/ASL sera aussi produit afin d'informer la communauté sourde des résultats de la recherche. Un atelier sera aussi présenté à ce sujet lors de la FCS '00 qui aura lieu à Edmonton en juillet prochain. ■

Source : L'ASC en bref, février 2000

## L'Association des Sourds du Canada nous écrit...

### Le droit au permis de conduire de classe 4

Une plainte relative aux droits de la personne concernant l'obtention du permis de conduire de classe 4 a été portée par Dave Hussey, un Sourds de la Colombie-Britannique. En effet, la section des véhicules moteur avait rejeté sa demande pour un tel permis qui lui aurait permis de conduire un véhicule transportant des passagers à des fins commerciales, tels que taxis, autobus scolaires et minibus.

L'avocat sourd Henry Vlug et le plaignant Dave Hussey ont travaillé ensemble afin d'obtenir l'élimination totale des restrictions à cet effet. Ils ont obtenu une victoire partielle puisque la Cour a jugé que l'obtention du permis se ferait sur une base individuelle, c'est-à-dire, cas par cas. Toutefois, aucune norme minimale n'a été établie ce qui est plutôt contradictoire.

Ce jugement permettra donc seulement à M. Hussey d'obtenir un permis de classe 4 mais servira aussi de jurisprudence pour toute autre personne sourde souhaitant obtenir le même type de permis.

### Maintenir les mains en mouvement

*Maintenir les mains en mouvement* est un projet de l'Association des Sourds du Canada, financé par *Santé Canada*, qui vise les besoins spéciaux et les habiletés des personnes âgées sourdes qui sont culturellement et linguistiquement sourdes.



### Jeune immigrant sourd demande chambre et pension pour quelques temps...

➔ Montréal de préférence

Contactez

le **SECRETARIAT** du CCSMM :

(514) 279-7609 ATS - Voix - Répondeur

(514) 279-5373 Télécopieur



## Association des Sourds de la Mauricie inc.

162, rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 6G3 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Suzanne Rivard, *présidente*

Jean-Marie Melançon, *vice-présidente*

Annette Gingras, *secrétaire*

Dionis Magny, *trésorier*

Raoul Poirier, *directeur*

Micheline Lavoie, *directrice*

Réjeanne Magny, *directrice*

## Le CQDA est à compléter la documentation pour le dépôt d'une requête en recours collectif

Par Gilles BOUCHER, président

Dans le dossier des aides auditives on se rappellera que le 21 mai 1997, un décret gouvernemental supprimait la couverture des coûts de réparation des aides auditives fournies par la RAMQ, pour les personnes de 19 ans et plus qui ne sont pas aux études, causant ainsi un préjudice grave aux personnes concernées.

Après quatre ans de démarches auprès des instances gouvernementales et bien que des promesses aient été faites, aucun geste n'a été posé par le gouvernement afin de corriger cette injustice. Suite à cette inaction, le CQDA a reçu le mandat clair de ses membres pour tenter une requête en recours collectif auprès du gouvernement du Québec.

Le 15 mars dernier, le CQDA annonçait publiquement sa décision lors d'une conférence de presse. J'ai, avec notre secrétaire M. Léon Bossé, homme de patience et de ténacité puisqu'il pilote le dossier des aides auditives depuis l'introduction du décret, fait part aux journalistes présents de ce constat en apparence discriminatoire qu'endurent les personnes vivant avec une surdité et de notre intention de déposer une requête en recours collectif au nom de toutes les personnes déficientes auditives concernées.

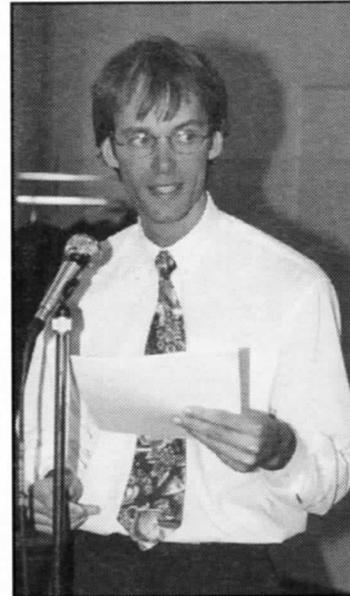
Au cours de cette même conférence de presse, trois témoignages de membres de la communauté sourde, Mmes Marie-Pierre Lachapelle et Lyne Noiseux ainsi que Monsieur Martin Bergevin, ont soulevé la problématique des frais de réparation non couverts pour des appareils qui sont essentiels à leur autonomie et à leur intégration sociale. Et quand on sait que 60% de la population sourde a des revenus moyens inférieurs à 5000\$, vous comprendrez que notre requête est significative.

Suite au budget du ministre des finances, M. Bernard Landry, déposé le 14 mars dernier et qui allouait des sommes supplémentaires à la ministre de la Santé et des services sociaux,

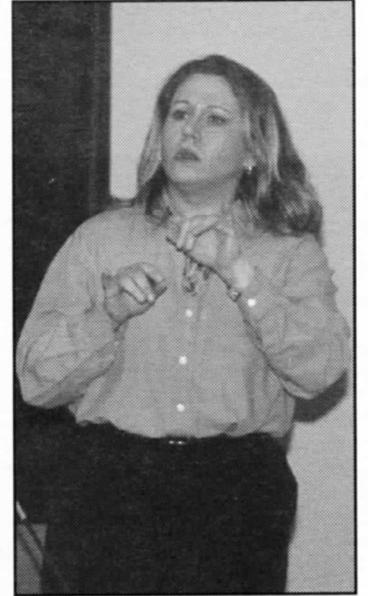
Mme Pauline Marois, également responsable de la RAMQ dont dépend notre dossier, nous espérons que la ministre trouvera les crédits nécessaires afin de remettre en vigueur le programme de la gratuité des coûts de réparations des aides auditives.

Quant au CQDA, il entamera sous peu sa procédure de requête en recours collectif et suivra attentivement les développements dans ce dossier. ■

Photos : Claude DROUIN



Alain Turpin



Lyne Noiseux

## Assemblée générale annuelle et 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation du CQDA

Par Yvon MANTHA, directeur général CQDA

Les 19 et 20 mai 2000, aura lieu l'assemblée générale du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) à l'hôtel Sheraton Laval. Cette assemblée coïncidera avec la célébration du vingt-cinquième anniversaire de fondation de l'organisme. Les associations et établissements sont invités à payer leur cotisation annuelle et à déléguer des représentants à cette importante réunion pour le mouvement associatif des personnes sourdes et malentendantes du Québec.

D'ici quelques semaines, les membres du CQDA recevront de l'information supplémentaire ainsi qu'un avis de convocation.

La célébration du vingt-cinquième anniversaire, le soir du 20 mai 2000, se veut un moment important de notre histoire, riche d'interventions, d'actions, de promotion et de sensibilisation à la communication. Venez assister au gala. Réservez vos billets le plus tôt possible en téléphonant au bureau du CQDA. Ce sera un événement unique et prometteur.

## La communauté sourde se mobilise contre le sous-financement du SIVET

C'est suite à plusieurs plaintes des usagers du Service d'interprétariat visuel et tactile (SIVET) contre les coupures de services effectuées en novembre dernier, que le comité exécutif du CQDA a résolu de soutenir le SIVET dans sa démarche auprès des régies régionales qui lui octroient des subventions : Laval, Laurentides, Montréal et Montérégie.

Le SIVET a en effet demandé aux régies régionales d'assumer leur pleine responsabilité dans la gestion du programme d'interprétariat et de lui verser les sommes nécessaires à la bonne gestion du SIVET.

Le CQDA a posé trois actions. Il a d'abord fait parvenir aux régies régionales une lettre d'appui confirmant le besoin d'un financement adéquat du SIVET. Ensuite, le CQDA a préparé une lettre-type pour les usagers afin que ceux-ci se plaignent personnellement des coupures de services et du sous-financement du SIVET directement à leur régie régionale. La troisième action fut de préparer une pétition qui sera envoyée aux régies régionales responsables du SIVET. ■



**Centre Québécois  
de la Déficience  
Auditive**

65, rue de Castelnau ouest, bureau 101  
Montréal (Québec) H2R 2W3



Tél.: (514) 278-8703 (Voix)  
(514) 278-8704 (ATS/FAX)

*Célébration du  
25<sup>e</sup> anniversaire de  
fondation du CQDA  
à l'hôtel Sheraton de Laval  
19 et 20 mai 2000*

**Gilles Boucher**  
Président

## Le Centre de sécurité civile du Québec (CSC)

Par Yvon MANTHA, directeur général CQDA

### Le passage à l'an 2000

Le Centre de sécurité civile a amorcé son travail contre le bogue dès le 17 décembre 1999. Une première simulation de panne a permis de régler des problèmes de dernière minute afin d'être fin prêts pour la nuit du 31 décembre qui s'annonçait longue.



La vigie contre le bogue a débuté à cinq heures du matin le 31 décembre à l'UQAM où l'on y effectuait régulièrement une tournée des 40 sites présélectionnés afin de vérifier les informations. Pendant ce temps, l'équipe du CSC gardait un contact régulier avec tous les intervenants de crise afin d'être prêts à toute éventualité.

Heureusement, la journée fut longue mais sans incident majeur et à trois heures, le matin du premier janvier 2000, la CSC démantelait ses installations.

La CSC a entrepris le bilan de l'opération contre le bogue. Un plan d'action ainsi qu'un rapport final ont été déposés en février dernier et serviront à améliorer les interventions qui pourraient être faites dans l'avenir.

### Les objectifs du Centre de sécurité civile pour l'an 2000

Le Centre de sécurité civile s'est fixé plusieurs objectifs pour l'an 2000 :

- intensifier l'analyse des risques sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM);
- soutenir l'amélioration continue de l'état de préparation collectif des municipalités afin de mieux répondre aux besoins des citoyens;
- accroître l'encadrement du personnel affecté à l'organisation de la sécurité civile de la CUM afin de les rendre aptes à intervenir efficacement;
- consolider et développer de nouveaux moyens technologiques afin d'améliorer le fonctionnement du Centre de sécurité civile;
- mettre en œuvre le plan d'action élaboré suite à la tempête du verglas et le passage à l'an 2000 afin d'améliorer les opérations;
- réviser le processus de gestion du Centre de sécurité civile afin d'assurer la prévention, la préparation l'intervention et l'après-sinistre.

Bref, beaucoup de pain sur la planche pour les intervenants du Centre de la sécurité civile. ■



**L'Association des Sourds  
de Beauce inc.**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ET ÉLECTION**

**Samedi 6 mai 2000**



**L'Association des Sourds  
de Beauce inc.**

12480, 1<sup>re</sup> Avenue Est  
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1  
Tél.: (418) 227-8950  
ATS / Télécopieur : (418) 227-8950

**BUREAU EST OUVERT À L'ANNÉE**

Le mardi et le vendredi de 9 h 00 à 16 h 00

Courriel : assbce@globetrotter.net

## Hommage à Monsieur Pierre Filion



Pierre Filion

Par Marylyn LAURIER, coordonnatrice de l'APPAL

Les membres de la communauté sourde des Laurentides et les personnes handicapées de la région ont appris le décès de monsieur Pierre Filion, responsable régional de l'OPHQ.

Pour l'équipe et les membres de l'Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides (APPAL), le départ précipité de Pierre, décédé le 19 février dernier, laisse un grand vide. Depuis le moment qui nous fut donné de pouvoir le connaître et reconnaître ses qualités, ses valeurs et ses œuvres, Pierre Filion a été avec nous, de tous les combats pour faire respecter les droits à l'autonomie et à l'accessibilité des personnes handicapées. Le combat le plus difficile, celui pour sa vie nous rappelle, au delà des batailles sociopolitiques, l'essentiel humain d'un être sensible, dévoué à la cause de ses semblables, et que nous ne pourrions jamais oublier !

Ayant mené sa dernière lutte dans l'ombre et le silence, comme il menait sobrement et humblement sa vie, ses bonheurs et ses épreuves, Pierre Filion ne souhaitait pas qu'on parle de lui ou qu'on lui fasse des éloges, mais nous sommes convaincus qu'il accepterait qu'on puisse exprimer notre tristesse et partager avec d'autres les biens précieux qu'il nous lègue. De cet héritage, nous retenons plusieurs cadeaux dont ses convictions, son écoute, son respect, ses amours et passions, des heures incalculables au service des autres, la noblesse de ses lettres et discours, son leadership, son esprit vif, sa persévérance, le partage de ses connaissances, sa mémoire phénoménale, son sens de l'organisation, sa responsabilité sociale, son aide, ses accompagnements, ses mots d'encouragement, ses échanges, ses phrases adaptées, son espoir pour l'humanité, ses conseils, ses désirs, le souvenir de sa présence, de son amitié, d'une cravate bien choisie, d'un veston vert kaki, de ses expressions, de ses sourires, de ses regards...

Merci Pierre Filion.

Notre tristesse accompagne l'expression de nos plus sincères condoléances à sa famille, ses amis et ses collègues de travail. ■



*Association des personnes avec  
problèmes auditifs des Laurentides inc.*

28, rue Turgeon  
Sainte-Thérèse, Qc  
J7E 3H4  
Tél.: (450) 434-2135 VOIX ou ATS  
Télé.: (450) 434-4120  
Courriel : appal@qc.aira.com

**Conseil d'administration 1999-2000**  
Président : André Deschênes  
Vice-président : Marcel Champagne  
Trésorier : Alain Cadieux  
Secrétaire : Joëlle Fortin  
Administrateurs : Sylviane Laflamme  
Donald Therrien



# Nouvelles du 3<sup>e</sup> Âge-Sourd

par Jacinthe AUGER, coordonnatrice



CENTRE DE JOUR  
ROLAND-MAJOR

Photos : MANOIR CARTIERVILLE



manoir  
cartierville

## Un chantier de construction au Manoir Cartierville

À en juger par la photo ci-contre, prise le 9 février dernier, il y a un véritable chantier de construction à l'arrière du *Manoir Cartierville*. Cet ajout au-dessus du service des activités abritera le service de réadaptation (ergothérapie et physiothérapie) puis la chapelle.

Ce deuxième étage n'ajoutera pas de nouvelles chambres à coucher et ce n'est pas là que le centre de jour *Roland-Major* déménagera.

Cette nouvelle construction devrait se terminer pour la fin du mois de mars 2000.

Lorsque le service de réadaptation et la direction des ressources humaines auront quitté leurs locaux au rez-de-chaussée, les ouvriers pourront débiter les travaux d'aménagement du futur CJRM. Ainsi, le CJRM prévoit déménager ses pénates au *Manoir Cartierville* ce printemps, soit vers le mois d'avril ou mai 2000. C'est à suivre... ■



Construction en cours à l'arrière du Manoir Cartierville, un ajout de 3800 pi<sup>2</sup>.

## « C'est à ton tour... »

### Les 50 ans de Gilles Boucher

Par Guy FREDETTE

André Chevalier et quelques amis organisaient, le 19 février dernier, une fête surprise en l'honneur du cinquantième anniversaire de Gilles Boucher. Près de 90 personnes ont participé à cette fête qui s'est tenue à la brasserie *La Mère Clavet* à Montréal.

Les participants ont tenu l'événement secret ce qui a fait en sorte que la surprise fut totale pour Gilles qui n'en savait rien. Il fut surpris par les tractations de ses amis, dont son acolyte Alain Turpin, qui n'ont pas hésité à lui jouer ce tour. ■



Voici toute la famille Boucher : Sylvie et Gilles, en compagnie de leurs trois fils, Yvan, Simon et Francis. Photo : Guy FREDETTE



### Les anniversaires ne sont pas oubliés au Regroupement québécois pour le sous-titrage inc. (RQST)

Richard Mc Nicoll, directeur général, se fait un point d'honneur de n'en rater aucun. Malgré un horaire chargé, il prend le temps de souligner avec une belle générosité les anniversaires de chaque employé(e). Prendre son travail au sérieux et avec rigueur n'empêche pas Richard de faire une place à la fantaisie et la bonne humeur. Sur la photo, l'heureux élu du jour arborant fièrement ses 28 ans Louis-Philippe Beauchamp, Claude Drouin, Diane Turgeon-Pin et Richard Mc Nicoll. ■

Photo : Jeanne d'Arc PARADIS



Pour l'amour de la santé  
le secret de la santé naturelle

**Marie-Hélène Boulanger**  
Naturopathe • Iridologue (avec photo)  
Bilan vital • Irrigation colonique  
Bougie Aurys • Info-santé naturelle

2, rue des Cyprès  
Sainte-Anne-des-Plaines, Qc J0N 1H0  
(450) 478-1053 ATS\*

1455, rue Lorraine  
Charlesbourg, Québec G1G 2K8  
(418) 622-5416 ATS\*

(514) 599-8675 PAGET

\*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants.

## La Polyvalente Lucien-Pagé célèbre ses 25 années d'existence

25  
ans

Le samedi 6 mai 2000, les membres du personnel de la polyvalente Lucien-Pagé souligneront son 25e anniversaire.

Pour souligner l'événement, le comité organisateur invite tous les anciens élèves ayant fréquenté la polyvalente depuis 1974 à une soirée de retrouvailles. Venez saluer vos anciens professeurs, directeurs et autres membres de l'équipe de Lucien-Pagé, sans oublier vos anciens camarades.

Cette mémorable soirée se tiendra au gymnase de l'école, de 19 heures à 22 heures.

On vous attend en grand nombre ! Passez le mot à tous ceux et celles qui, à un moment ou un autre, ont eu le bonheur de fréquenter la polyvalente.

Des frais de 2.00 \$ seront demandés à l'entrée.

Renseignements : ☎ (514) 596-5400 ■

## Évènement spécial au Biodôme de Montréal

Dans le cadre du mois de l'ouïe, le Biodôme vous propose un événement particulier.

**QUOI ?** Une visite guidée se fera exceptionnellement pour cette occasion. (En temps normal, les visiteurs visitent de façon autonome le Biodôme)

Le groupe commencera la visite accompagnée d'une spécialiste du Biodôme qui connaît le LSQ à 9 h 30 le samedi matin (Qui est un moment idéal pour apprécier les forêts). Attention, cette personne n'est pas une interprète, mais elle connaît très bien le Biodôme et ses animaux.

**QUAND ?** : samedi 27 mai 2000 à 9 heures 30.

**Où ?** Biodôme de Montréal, 4777 Pierre-de-Coubertin  
Entrée du côté du stade Olympique, près des drapeaux.  
Métro Viau.  
Stationnement du Biodôme : 3000 Viau (coût de 5 \$ par automobile).

**POUR QUI ?** : Pour toutes les personnes malentendantes ou sourdes. Un groupe de 10 se formera au Biodôme. Donc, vous pouvez être seul ou avec d'autres personnes.

**IL FAUT RÉSERVER !** : Au numéro d'ATS suivant : 868-3006 demandez Manon Curadeau. Si personne ne répond, laissez votre nom et numéro de téléphone sur le répondeur et n'oubliez pas de mentionner les noms des gens qui seront avec vous pour la visite. Nous vous rappellerons pour vous donner un numéro de confirmation. N'oubliez pas que les places sont limitées alors, si vous pensez ne pas pouvoir venir, prévenez-nous le plus tôt possible. Nous pourrions offrir votre place à quelqu'un d'autre.

**COÛT ?** : Coût d'entrée : 9,50 \$ adulte; 7,00 \$ étudiant et senior (carte demandée); 4,75 \$ enfant de 6 ans à 17 ans. Le coût de la visite guidée est offert par le Biodôme de Montréal, mais il faut payer le prix d'entrée.

**APPORTER** : Apportez votre bonne humeur et votre curiosité. Beaucoup de découvertes seront à l'honneur pour cette première au Biodôme. Après la visite, les gens pourront retourner voir les forêts librement ou faire un tour dans notre salle de découverte. ■

## Nouvelles du Comité aviseur de Bell



Par Yvon MANTHA, directeur général CQDA

Lors de la rencontre d'échange sur l'état du service relais Bell de février dernier, les intervenants ont soulevé plusieurs exemples concrets de la détérioration du service offert au client. Le manque de technique et le manque d'expérience des téléphonistes semblent y jouer un rôle important. Des cas d'impolitesse sont aussi rapportés.

Le message d'attente se fait toujours attendre, bien qu'il devrait être en place depuis septembre 1999. L'affichage ne se fait pas tel qu'annoncé, c'est-à-dire SRB/BRS. Actuellement, on continue de voir Bell Canada suivi du numéro de téléphone ou «Nom confidentiel» suivi du numéro de téléphone.

La difficulté de voir changer souvent les responsables du SRB est aussi soulevée. Cela a un effet démotivant sur les membres du comité aviseur. Cependant, chacun comprend que c'est une réalité avec laquelle il faut composer. ■

## Insatisfaits du service relais Bell Plaiguez-vous !



Il est très important de faire part de vos commentaires ou remarques ou de déposer une plainte sur la ligne de commentaire du SRB. Suite à votre appel, un responsable communiquera avec vous dans les plus brefs délais.

Les numéros pour rejoindre la ligne commentaire 24 h/24, sept jours/semaine, sont :



1-800-771-6179



1-800-331-9948

N'oubliez pas de conserver le texte imprimé de votre conversation et d'en faire parvenir une copie au CQDA qui vous aidera à assurer le suivi de votre plainte.

N'attendez pas au lendemain, au moindre problème ou insatisfaction, téléphonez. Chaque petit geste de pression peut mener loin... ■

## Petites règles de français élémentaire

Par Monique THERRIEN, rédactrice



Ah ! le doux printemps est enfin arrivé... mais le temps de l'impôt aussi, malheureusement ! Dans le langage courant, nous disons faire son rapport d'impôt. La formule correcte est faire sa déclaration de revenus ou sa déclaration d'impôt sur le revenu.

Lorsque l'on est un contribuable chanceux, on reçoit un remboursement et non un «retour d'impôt». N'oubliez surtout pas d'agrafer et non «brocher» les documents pertinents à votre déclaration de revenus afin d'obtenir plus rapidement votre remboursement.

Les personnes entendant et malentendant disent souvent «Rire» pour parler de leur régime enregistré d'épargne retraite ou REER. La prononciation française est «Ré-èr» alors que l'anglaise est rire.

Bonne rédaction ! ■



Monique Therrien, B.A.  
Rédaction, correction,  
prise de notes, traduction

55, rang Saint-Hippolyte  
Oka (Québec) J0N 1E0

(450) 479-1020

Téléphone, télécopieur et ATS

Courriel : motamot@videotron.ca

## Pour le moment, ce n'est qu'une question de temps. L'aurons-nous ? L'avenir le dira.

Obligation de procéder à une assemblée des membres. À notre grande surprise, 120 participants étaient présents le soir du 28 janvier 2000. Chacun scrutait sérieusement si ce projet d'acquérir une maison des Sourds à Laval apporterait toutes les avantages à la communauté sourde. Les organisateurs ont trimé à la loupe tous les recoins et y ont vu toutes les commodités sans oublier les grands espaces de stationnement. On aura pas besoin de tourner en rond pour stationner nos véhicules et on ne connaîtra pas les contraventions ! La plus grande inquiétude a été celle des déplacements : Comment nous y rendre faute de métro. Rien n'est impossible. Il y a toujours possibilité de faire la navette entre le métro Henri-Bourassa et le boulevard Saint-Martin, comme ça a toujours existé pour aller dans les centres d'achats : Centre Laval, Carrefour Laval, pas si compliqué que ça.

L'assemblée ayant débutée à 19 heures et s'est terminée vers 22 heures 30.

D'autres assemblées suivront dans les prochains jours. Tous les membres en seront avisés.

Une deuxième assemblée a eu lieu vendredi le 17 mars. Cette fois, pour discuter du financement. Un comité de gestion a été formé : Arthur LeBlanc en a pris la direction ainsi que Françoise Boucher et Lucette Desrosiers. Quelques dons ont été généreusement offerts et des actions ont été déposées dans le but d'aider au financement du projet.

Une troisième assemblée fut tenue le 25 mars. Cette fois pour confirmer un dépôt d'au moins de 10,000 dollars via un slogan « Aide-toi, le ciel t'aidera » Ce sera les premiers milles de franchis.

— Réunissons nos efforts, nos idées, nos contacts... Afin de trouver des personnes ressources qui puissent nous aider.

— Créons de nouveaux événements afin de recueillir les fonds nécessaires et aussi trouver des matériaux à prix réduits.

— C'est le temps ou jamais de montrer notre unité et notre implication... Se remplir d'énergie et prendre son courage à deux mains pour réaliser ensemble ce bel exploit, cela s'appelle la « Synergie de groupe » :

- Accomplissons ensemble un événement marquant dans ce nouveau millénaire.
- Rendons ce beau rêve accessible afin de réaliser un établissement avec son logo pour personnes sourdes. Une première au Québec en l'An 2000.
- L'essentiel avant d'acquérir cet immeuble est de trouver les 65,000 dollars pour le dépôt. Où le trouver ? À voir et à procéder dès maintenant à amasser des fonds et le reste viendra par surcroît. ■



Cette photo témoigne l'intérêt que les participants ont manifesté en posant une pluie de questions et même Nicole Durocher (au premier rang à gauche), sourde-aveugle, accompagnée de son interprète Louise St-Amant s'est déplacée afin de ne rien manquer de cette assemblée. Elle a posé autant de questions comme d'autres.



Le président du Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM), André Bernier près de Lucette Desrosiers qui assure que tout est possible ici-bas à la condition d'y vivre un jour à la fois. Bientôt, nous verrons le métro à Laval. Qui sait attendre...

Photos : Jeanne d'Arc PARADIS



Le directeur général du CCSMM, Gilles Read avec la courtière immobilière agréée Nicole Marcil. Celle-ci donne les informations et explique les procédures à prendre pour l'acquisition de l'immeuble. Un dépôt de 65,000 \$ dollars est requis, sinon, d'autres preneurs pourraient s'emparer de cet immeuble.



**CLINIQUE  
DENTAIRE**

**Dr Rosa De Frutos**

CHIRURGIENNE DENTISTE depuis 20 ans  
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7  
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur : (514) 721-2416

## Quelques personnes sourdes dans leur milieu de travail

L'équipe de *L'Étape* continue ses rubriques sous le thème *Quelques personnes sourdes dans leur milieu de travail*. Dans cette édition, nous vous présentons Carole Cusson, une travailleuse qui œuvre dans le domaine du travail manuel.

Ce n'est un secret pour personne, les Sourds sont dotés d'une très grande dextérité manuelle. Alors, ils sont les candidats de premier choix pour les fabricants de toute sorte. Les employeurs d'une compagnie fabriquant des coussins, oreillers et couvre-matelas ont bien compris cela puisqu'ils comptent sept personnes sourdes et malentendantes au sein de leur équipe.

Parmi celles-ci, nous retrouvons Carole. Elle est actuellement couturière mais auparavant, elle a été journalière et emballuseuse. Auparavant, Carole vérifiait la qualité de produits, coupait les fils et procédait à l'emballage. C'était des tâches très importantes, car il s'agissait d'un travail appelé *contrôle-qualité*. Maintenant, sa principale fonction au sein de l'entreprise consiste à faire de la couture. Bref, Carole a fait un peu de tout dans la compagnie, car elle est motivée et apprend très vite.

Exceptionnellement, notre travailleuse a obtenu cet emploi même si elle n'avait pas terminé son secondaire 5. Il ne s'agit pas d'un passe-droit, c'est seulement parce qu'elle a su faire preuve de sa débrouillardise et a pu démontrer sa polyvalence. Cependant, en règle générale, pour obtenir un emploi comme journalier, emballer ou couturier, il est souvent demandé d'avoir complété ses études secondaires. Il arrive parfois qu'une entreprise ne l'exige pas, mais c'est de plus en plus rare. De plus, pour œuvrer comme travailleur manuel, il est important d'être minutieux, habile de ses mains, concentré, rapide et patient.

Encore une fois, nous pouvons constater qu'il est effectivement possible pour les personnes sourdes d'intégrer le marché du travail, Carole en est un bon exemple. Il suffit non seulement d'y croire, mais aussi de démontrer qu'on a les capacités et les aptitudes pour effectuer le travail demandé. Bien se connaître nous permet de décrocher un emploi répondant à nos besoins. ■



On voit Carole Cusson, à gauche, à son poste de travail.

## Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252**.

 **Hydro Québec**

# Le 29 janvier mouvement sco



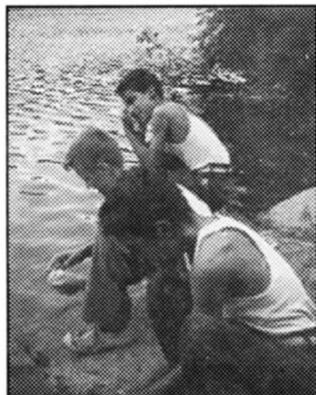
Photo prise en 1962. On reconnaît sur la première rangée, de g. à dr.: Julio Fuoco, Guy Martin, André Aubé, Gilles Blanchette et Benoit Gaudreault. Deuxième rangée: F. Léopold Bourguignon, c.s.v., P. Maurice Hart, c.s.v., Pierre Famelart, Alain Desrochers et F. Viateur Gervais, c.s.v.

- Le frère Viateur Gervais, c.
- Le mouvement prit le nom d
- Douze louveteaux firent leur

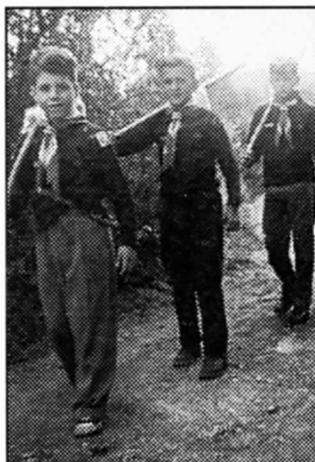
## Camp des louveteaux



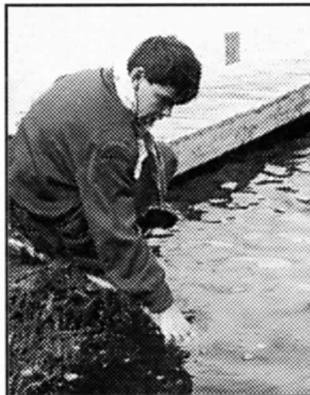
1958



Sur cette photo on reconnaît facilement les jumeaux Jean-Pierre et Jean-Paul Pion en compagnie de Rénald Verdier.



Nos louveteaux revenant d'une excursion. À l'avant-plan on aperçoit Guy Fredette et Michel Dubé.



Que cherche donc Roger Bélanger ?

**16.** Le scoutisme s'avère réalisable et nous en avons une preuve. Ils ont fait leur promesse à l'Institution Saint-Laurent, dirigée par les Clercs de la Sainte-Trinité.  
En effet, une branche du louvetisme a eu l'occasion de la fête de saint François de Sales, le 4 septembre 1958, à l'Institution Saint-Laurent. Le supérieur, le Révérend Père Gervais, a encouragé ce mouvement puisqu'il cadrait parfaitement avec la philosophie pédagogique, sociale et culturelle des jeunes sourds.  
Une fois de plus, nous avons la preuve que la volonté des petits sourds peut être mise à profit. Ils peuvent être, de leur manière, devenir des citoyens utiles et responsables du social de demain, dans leur ville et leur pays. Ils sont des gens dignes, honnêtes et autonomes.



Une page  
**D'HISTOIRE**  
AVEC GILLES BOUCHER

C'est l'année précédente, lors d'une émission télévisuelle intitulée «Le Billard», que le Frère Viateur Gervais, c.s.v., préfet des études, fit la rencontre de M. Aurèle Daoust, commissaire fédéral du scoutisme. Ils causèrent du projet et, quelques semaines plus tard, M. Louis Boyer, commissaire adjoint, prit rendez-vous avec les Frères Viateur Gervais et Léopold Bourguignon, c.s.v., directeur des élèves, afin d'étudier à la possibilité d'instituer un tel mouvement dans la maison. Après réflexion, sans doute stimulé par la rencontre de sourds de France, venus au Jamboree mondial d'août 1955, à Niagara-sur-le-Lac, M. Boyer nomma M. Alain Desrochers d'Outremont fondateur et chef du mouvement chez les petits sourds.

### Akéla, chef des louveteaux

C'est Akéla, le chef des louveteaux, qui fut chargé des premières réunions avec douze petits garçons choisis parmi quarante-huit élèves de quatre classes et qui expliqua, avec la collaboration de



Promesse scoute de 1969. On peut reconnaître, face au photographe, P. Lèveillé, L. Côté, L. Mascolo, N. Dussault, C. Drouin, A. Lauzon et R. Théorêt.

# ier 1956, le out voit le jour

*c.s.v., fut l'instigateur du projet  
de «Meute Louis-Querbes»  
ur promesse le 12 février 1956*

able, une fois de plus, chez les sourds  
ve tangible puisque douze louveteaux  
on des Sourds-Muets, 7400, boulevard  
s de Saint-Viateur.

isme fut fondée le 29 janvier 1956, à  
ois de Sales, le patron universel des  
ère Étienne de Blois, c.s.v., a approuvé  
aitement dans l'épanouissement péda-  
s enfants sourds.

reuve qu'avec de l'effort et de la bonne  
tre tirés de leur pénible solitude et, à  
utiles dans le système économique et  
t leur province, et devenir des jeunes

Source : archives Clercs de Saint-Viateur

professeurs-interprètes, la loi de la meute.  
Le succès fut tellement concluant qu'après  
huit réunions on proposa de faire faire la  
première promesse dans un laps de temps  
égal à celui d'une meute d'entendants.  
C'est ainsi que le 12 février 1956, la  
Meute Louis-Querbes (nom du fondateur  
de la Congrégation des Clercs de Saint-  
Viateur) composée de douze louveteaux a  
fait devant les plus hautes autorités du  
mouvement sa promesse d'engagement.

### Qu'est-ce que le louvetisme?

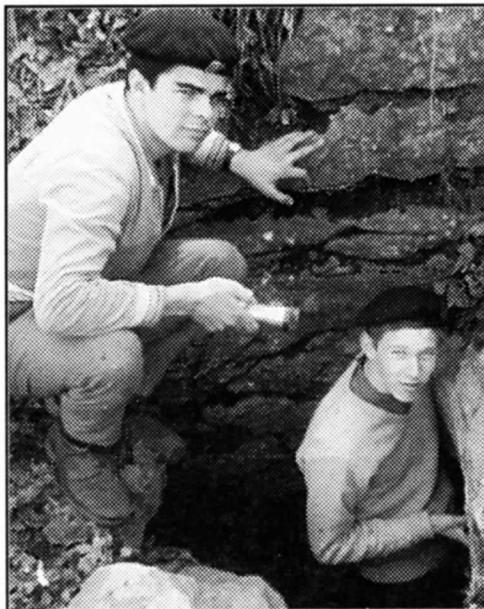
Le louvetisme est une des trois bran-  
ches autonomes du scoutisme adapté à  
trois milieux différents. On y divise le  
mouvement scout comme ceci: la branche  
du louvetisme qui regroupe les garçons de  
neuf à douze ans, la branche d'éclaireurs  
pour garçons de douze à seize ans et la  
branche de la route pour garçons de dix-  
sept ans et plus.

Sa méthode: présenter aux louveteaux  
une série de jeux et d'activités (services à  
rendre, travaux manuels, etc.) qui permet-  
tent de développer leur âme, leur esprit et  
leur corps, en offrant à leur enthousiasme  
des occasions de se dépenser utilement.

Voici les noms des douzes louveteaux  
qui ont fait leur promesse d'engagement:  
André Pesant, Gilbert Giard, Pierre Le-  
Siège, Michel Dubé, Jean-Paul Pion, Jean-  
Pierre Pion, Pierre Cantin, Marius Latu-  
llippe, Roger Saladzius, Léopold Fiset,  
Serge Laroche et Régnald Verdier.



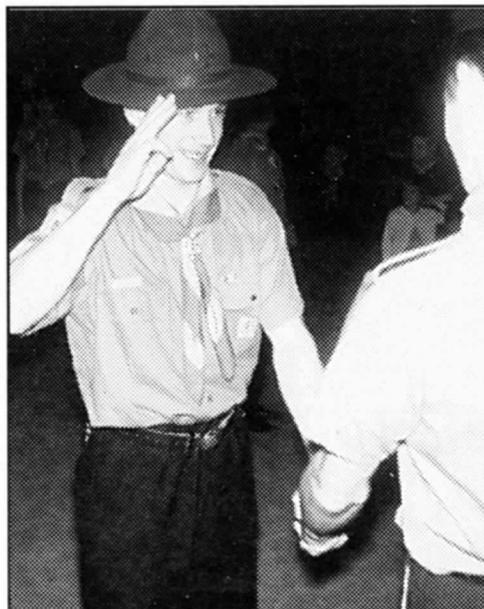
Lors de l'exposition universelle internationale de Montréal de 1967, la Meute Louis-Querbes était présente. Nos jeunes scouts y firent leur promesse tout en présentant une démonstration de leur savoir-faire devant les visiteurs venus de tous les continents.



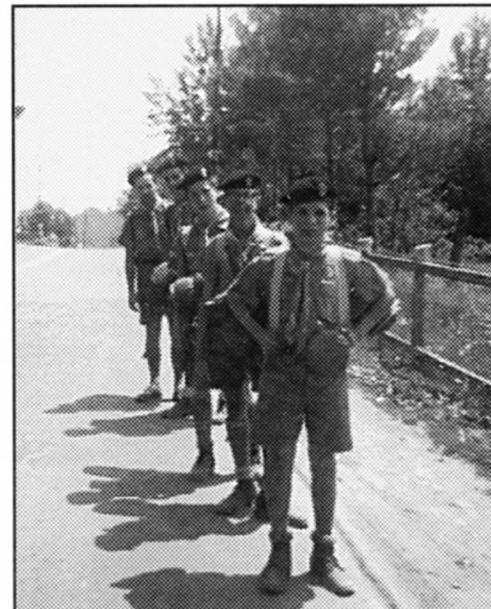
Gilles Vaillancourt et Richard Bernard à l'entrée d'une grotte en avril 1965.



Qui ne se souvient pas des célèbres chutes Darwin de Rawdon ?



André Demers prononçant sa promesse scout en 1962.



Quelques scouts posant pour la postérité lors d'une excursion en 1964.

## Activités au troisième étage du 65 rue de Castelnau



👉 Début décembre 1999, mon patron Gilles Read et moi-même assistions à une formation de deux jours appelée *Trauma-Secours*. Cette formation est exigée par la CSST car, en milieu de travail, il est important que deux personnes soient au courant des premiers soins à prodiguer en cas d'urgence. Les soins cardiorespiratoires sont très importants et peuvent sauver des vies s'ils sont donnés dans les délais requis. Nous voyons, sur la photo, Gilles en train de pratiquer comment faire un pansement en cas de fracture. Marie-Josée Lacoste nous servait d'interprète. Nous faisons partie d'un groupe d'entendants et nous avons beaucoup apprécié ces deux jours de formation. Il va sans dire que nous avons bien réussi nos examens.

### Souper annuel des bénévoles de Voir Dire, le 22 janvier 2000



👉 Nous remarquons Yvon Mantha, directeur général du CQDA, en compagnie d'Élise Bénard qui fraternise avec les bénévoles de *Voir Dire*. Merci à tous nos bénévoles. Sans eux, que deviendrait *Voir Dire*? Nous apprécions votre aide et espérons vous retrouver l'an prochain pour se réunir à nouveau fraternellement.



*Voir Dire* choisit ses bénévoles. Nous voyons Oscar Desrosiers en compagnie d'une bénévole. Fraterniser autour d'une belle table, avec du bon vin et des amis, que demander de plus? La vie est belle n'est-ce pas quand l'on se prête pour faire du travail en équipe?

## Quelques mots du Centre Alpha-Sourd

Par Jeanne d'Arc  
PARADIS

Nous, les formateurs du *Centre Alpha-Sourd*, nous savons que le printemps arrive à grands pas et que nous devons faire provision d'énergie car nous en aurons de besoin. Nous essayons d'être dynamiques afin de pouvoir aider nos apprenants dans les différents cours tels que français, WordPerfect, Excel, Windows 98, cuisine, informations, etc.

Voici une bonne nouvelle. On échange en cuisinant et on se passe des recettes qui donnent l'eau à la bouche. Tout cela, pour encourager l'autonomie et l'autofinancement. Savez-vous que l'on a agrandi le *Centre Alpha-Sourd* en ajoutant deux nouveaux locaux, anciennement ceux du CQDA et du RQST? Ces locaux servent à la garderie, de cuisine, de classe et de salle de réunion. Nous ne doutons pas que les apprenants apprécient ces améliorations. ■



Photos :  
Jeanne d'Arc Paradis

Nous voyons Isabelle Richer qui a remplacé Nancy Landreville pour l'aide aux devoirs au *Centre Alpha-Sourd*. Elle explique des mots à une apprenante, Rosemonde Delagarde, qui semble très attentive. Isabelle donne aussi des cours d'ordinateur sur des logiciels tels que Photoshop et Illustrator. C'est très intéressant.



### CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3

Tél.: (514) 279-7609 • ATS : (514) 279-4181 • Télécopieur : (514) 279-5373



Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Président : **André Bernier** Administrateur : **Daniel Cormier**  
Vice-présidente : **Françoise Boucher** Directeur général : **Gilles Read**  
Secrétaire : **Chantal Jarry**  
Trésorier : **André Lauzon**



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR **Centraide**

#### COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10,00 \$		28,00 \$
Couples	18,00 \$		50,00 \$
Membre de soutien	20,00 \$		55,00 \$
Étudiant(e) avec carte	5,00 \$		—
Âge d'or individuel (55 ans)	5,00 \$		15,00 \$

## Connaissez-vous vos droits et vos recours ?

Vous n'êtes pas satisfait de la qualité des soins et des services que vous recevez dans un CLSC, un centre hospitalier, un centre de réadaptation ou une autre ressource du réseau de la santé et des services sociaux ? Saviez-vous que la loi sur les services de la santé et les services sociaux du Québec prévoit que les personnes insatisfaites des services peuvent porter plainte ?

Si, comme usager, vous désirez porter plainte auprès d'un établissement ou une ressource de la santé et des services sociaux mais ne savez pas comment procéder, vous pouvez vous adresser au Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes-Montréal (CAAP-Montréal) pour obtenir de l'aide dans vos démarches. Cet organisme peut vous informer sur vos droits et vos recours en matière de santé et de services sociaux, vous aider à clarifier la situation et vous assister dans la formulation d'une plainte. Tous ces services sont gratuits et confidentiels. Le CAAP-Montréal offre également aux groupes montréalais des séances d'information sur les droits et recours des usagers des services de la santé et des services sociaux. Pour joindre le CAAP-Montréal, n'hésitez pas à contacter le ☎ 514-524-0607.

### Santé et services sociaux : Les droits et les recours des usagers, usagères

#### 1. Que peut faire une personne insatisfaite des services du réseau de la santé et des services sociaux ?

Tout usager ou usagère des services du réseau de la santé et des services sociaux, qui est insatisfait de la qualité des services ou qui estime que ses droits n'ont pas été respectés, peut porter plainte.

Instauré par la loi sur les services de santé et les services sociaux du Québec, le **régime d'examen des plaintes** permet à tout usager, insatisfait de la qualité des services, de déposer une plainte écrite ou verbale auprès des établissements ou des ressources de ce secteur.

La loi reconnaît également des droits spécifiques aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux; par exemple, le droit d'accès au dossier médical, le droit d'être informé de leur état de santé, le droit de participer aux décisions qui les concernent.

#### 2. Que peut obtenir une personne qui porte plainte ?

Une personne qui dépose une plainte reçoit l'assurance que sa plainte sera étudiée par le ou la responsable du traitement des plaintes de l'établissement concerné. Celui-ci a également l'obligation légale de transmettre à l'usager, dans les délais prescrits par la loi, une réponse motivée à la plainte. Le plaignant peut également obtenir, s'il y a lieu, que des mesures soient mises en place afin que la situation qui a causé des insatisfactions soit corrigée.

L'objectif de ce recours est de permettre aux utilisateurs des services de santé et des services sociaux **de faire valoir leurs droits et d'exprimer leurs insatisfactions**, dans une perspective d'amélioration de la qualité des services dispensés à la population.

#### 3. Si l'usagère ou l'usager a besoin d'aide pour entreprendre sa démarche de plainte, où peut-il s'adresser ?

Dans chaque région du Québec, un organisme a été mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour assister et accompagner les usagers dans leurs démarches de plainte. À Montréal, il s'agit du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes-Montréal (CAAP-Montréal). Les personnes qui s'adressent au CAAP-Montréal peuvent obtenir des informations sur leurs droits et recours en matière de santé et de services sociaux, de l'aide pour clarifier leur situation et de l'assistance dans la formulation de la plainte. Tous ces services sont gratuits et confidentiels. On peut joindre le **CAAP-Montréal en composant le ☎ (514) 524-0607.** ■

## Quelques mots du Centre Alpha-Sourd (suite)

Photos : Claude DROUIN



Nicole Durocher, sourde et aveugle est formatrice dans les ateliers de français aux personnes sourdes aveugles.



Il n'y a pas d'âge pour apprendre l'informatique, Ronald Duchesne, Marcel Sévigny et Daniel Michaud sont devenus autonomes !



Un groupe d'immigrants qui apprennent le français avec leur formatrice Jeanne d'Arc Paradis.



### CENTRE ALPHA SOURD

Notre but... vous enseigner et vous faire réussir.  
Pour toutes informations, ou ateliers :

65, de Castelnau Ouest, bureau 300B, Montréal (Québec) H2R 2W3  
Tél.: (514) 278-5334 • ATS : 279-7609 • Fax : (514) 279-5373

### Claude Drouin

Typographe-infographe  
Représentant en imprimerie

☎ (450) 678-9183  
1-800-855-0511  
demandez (450) 678-4929



cdrouin@supernet.ca



# VOIR DIRE S'défoule

Par Jeanne d'Arc PARADIS

L'année internationale des personnes âgées vient de se terminer. Nous avons pu lire à chaque dimanche dans La Presse, divers articles concernant ces nobles personnes. Le dernier article parlait d'une personne que la communauté sourde a à cœur : Madame Lucette Boulé-Desrosiers. Elle a même reçu un hommage de la gouverneur général madame Lise Thibault. Nous la félicitons de tout cœur et lui souhaitons la santé afin qu'elle puisse mener à terme tous les projets qu'elle mijote encore.

Voici le profil d'un(e) aîné(e), tiré du journal du *Manoir Saint-Bruno* :

Un aîné ou une aînée est celui ou celle qui existait avant la pilule, les condoms et la vasectomie.

Ils existaient avant la télévision, la pénicilline, le stylo à bille, le radar, les lampes fluorescentes, les photocopies, les vitamines et les cartes de crédit.

Ils se sont mariés d'abord et ont vécu ensemble après !

C'était avant que les hommes portent des boucles d'oreille.

Ils étaient là avant les couches jetables, les bas-culottes, les couvertures électriques, les ordinateurs, les radio FM, les cassettes, la musique électronique, la danse disco et la face-lifts.

Ils ne connaissaient pas le mets congelés, les fours à micro-ondes, le café «instant», les pizzas et les McDonald. Ils pensaient que le «fast-food» se mangeait pendant le carême (fast en anglais signifie jeûner).

Dans leur temps, c'était «chic» de fumer la cigarette, le Coke était un breuvage et le «pot» un récipient. Si on leur avait demandé d'expliquer les mots OVNI, CSN, STRSM, JFK, CIA, CLSC, REER, etc., ils auraient parlé de soupe à l'alphabet.

Ils sont les aînés d'aujourd'hui, un groupe de «surhommes» et de «surfemmes». Quand on pense à quel point le monde a changé et combien d'ajustements il leur a fallu faire, nous pouvons et devons en être fiers ! ■



Lucette Boulé-Desrosiers

L'AQIFLV, toute une équipe !



## Un signe des interprètes

Par Louis-Félix BERGERON, vice-président et coordonnateur du comité médias

### Le printemps de l'AQIFLV

Après un début d'année en lion, l'AQIFLV atteint maintenant une vitesse de croisière dans la réalisation de ses projets. Depuis la venue du nouveau conseil d'administration, on sent qu'une nouvelle énergie alimente l'Association.

#### Un Lien n'attend pas l'autre

Nous avons déjà publié un numéro de notre bulletin *Le Lien*, cet hiver. Nous en éditons un autre ce printemps avec moins de deux mois d'intervalle. Ce bulletin sera envoyé à l'ensemble des interprètes et des organismes liés à la surdité au Québec. Nous visons, par cet envoi massif, à faire connaître davantage l'Association et à motiver les interprètes et la communauté sourde à participer à nos activités. Nous les invitons également à contribuer à une remise en question du rôle de l'AQIFLV dans le monde de la surdité. Il nous apparaît important, après les dernières années incertaines pour l'Association, de repartir du bon pied selon les besoins exprimés par les interprètes et par la communauté sourde.

#### Ça bouge chez les interprètes scolaires

Dans le domaine de l'interprétation scolaire, des collègues œuvrant au primaire et au secondaire s'organisent de plus en plus pour améliorer leurs conditions de travail et veiller ensemble à offrir des services de qualité dans un milieu encore peu habitué à la présence d'interprètes. Dans un article de notre *Lien* du printemps, Éric Villeneuve explique le fonctionnement et le rôle de comités et de regroupements d'interprètes scolaires. Nous espérons que cette initiative sera reprise dans plusieurs régions et que les interprètes scolaires développeront un solide réseau de communication et d'entraide à la grandeur du Québec. Ce beau projet n'en est encore qu'à ses débuts mais l'enthousiasme que nous sentons chez nos pairs nous annonce un bel avenir.

#### L'évaluation continue

Des interprètes se font également évaluer régulièrement chez nous. La qualité du travail à accomplir est une préoccupation de plus en plus importante dans le milieu de l'interprétation. C'est pourquoi, de plus en plus d'interprètes acceptent de se soumettre à notre évaluation afin de répondre aux normes établies à l'AQIFLV. D'ailleurs, dans le *Lien* de ce printemps, nous proposons aux interprètes et à la communauté sourde de participer à un débat que nous lançons sur l'idée d'une évaluation provinciale uniforme. Nous estimons que cette évaluation serait bénéfique pour la communauté sourde puisque les interprètes du Québec seraient ainsi appelés à répondre à des normes établies par un consensus à l'échelle provinciale entre les organismes offrant des services d'interprétation, des sourds, des malentendants et des interprètes. Nous vous invitons à nous faire part de vos opinions sur cette question en nous écrivant à notre courriel : [aqiflv@internet.uqam.ca](mailto:aqiflv@internet.uqam.ca)

#### Un bottin des interprètes

Cet été, nous publierons un bottin des interprètes. Ce bottin vise à donner une plus grande visibilité aux interprètes dans leur région. De plus, il permettra aux employeurs de trouver rapidement des interprètes répondant à leurs besoins. Les interprètes inscrits au bottin seront les membres actifs de l'Association. Nous invitons donc les interprètes à devenir membre de l'Association et à s'inscrire au bottin à venir.

Surveillez également les surprises que nous vous préparons pour bientôt ! ■

## Parcs nationaux et lieux historiques



### Un nouveau service d'information centralisé pour tous les parcs nationaux et lieux historiques

Depuis décembre dernier, le réseau des parcs canadiens a centralisé son service d'information sur les parcs nationaux et lieux historiques à son bureau d'information touristique.

Le nouveau numéro, le 1-800-463-6769, est un numéro sans frais à voix seulement. Pour le rejoindre, les personnes sourdes et malentendantes devront utiliser le service de relais Bell (SRB). ■



## Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Jocelyn Lambert, président

Arthur Drouin, vice-président

Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière

R. Turcotte, directrice

Benoit Mercier, directeur

Claude St-Cyr, directeur

Andrée Brochu, directrice

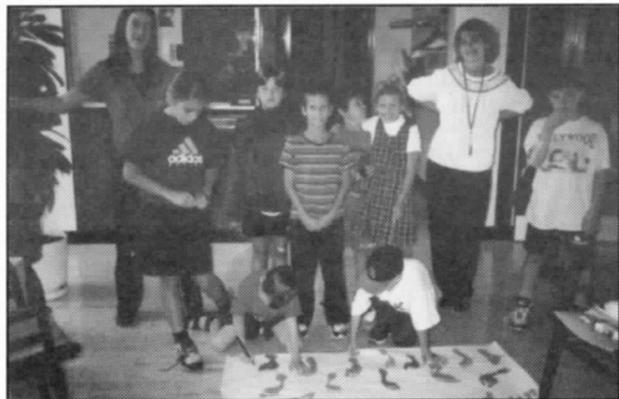
Maryse Dorion, adjointe-secrétaire

# Le Collège des Sourds en activités

Par les élèves qui fréquentent le collège en collaboration avec Anne-Sophie Boucher et Julie Laroche, enseignantes

## Un pas vers l'an 2000

Pour la nouvelle année scolaire, les élèves du Collège des Sourds du Québec ont laissé leur trace de pied en promesse de leur bel avenir. Pour les guider sur le chemin, une sortie éducative est spécialement organisée pour eux à chaque mois. Afin de partager nos activités avec vous, les élèves sourds de la troisième, cinquième et sixième année ont pris plaisir à vous écrire un article collectif.



### Québec expérience

Le 22 novembre 1999, nous sommes allés dans le Vieux-Québec. Nous sommes allés voir *Québec expérience*. C'est un film en trois dimensions incluant le décor. Le sujet porte sur l'histoire de Québec. Par exemple, ils ont parlé de Jacques Cartier, Christophe Colomb, le pont de Québec, etc. Après le film, nous sommes allés visiter une église. Par la suite, nous sommes revenus au collège. Ce fut une belle sortie !

Nicolas DEPLANGE, 8 ans

### La glissade

Un après-midi, notre professeur d'éducation physique fut absente. Comme il faisait beau, Anne-Sophie a proposé d'aller glisser près du collège. Julie est venue nous rejoindre avec les élèves de première année. Nous allions pouvoir utiliser nos nouveaux traîneaux mauves. De plus, il y avait une grosse bosse pour glisser. Ouf ! ça faisait mal aux fesses. Ce fut une belle activité !

Charline SAVARD, 9 ans et Kim PELLETIER, 12 ans

### Aux Galeries de la Capitale

Le 10 décembre 1999, en après-midi, tous les élèves et professeurs sont allés aux Galeries de la Capitale. En premier, nous avons mangé au McDonald. Il fallait se débrouiller pour commander notre boisson. Après le dîner, nous avons fait un tour de montagne russe en train. C'était le fun ! Comme nous avions quelques points pour faire des jeux, nous avons décidé d'aller jouer aux autos tamponneuses et aux arcades. Il fallait retourner au collège. Nous nous sommes bien amusés !

Patricia BÉLANGER, 9 ans



### L'île d'Orléans

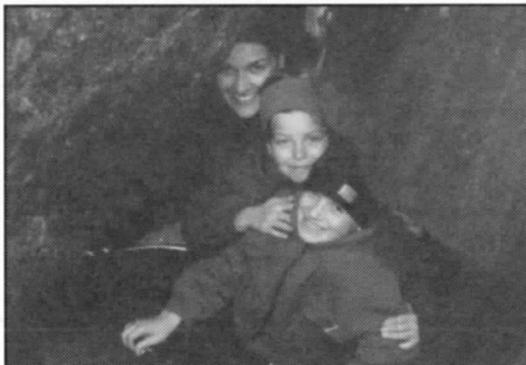
Panorama sur l'île d'Orléans.

Nous sommes allés à l'île d'Orléans, le 27 septembre 1999, pour ramasser des pommes. Nous avons pris l'autobus du collège. Pour le dîner, nous sommes allés à Saint-François sur le bout de l'île. Nous avons fait un pique-nique. Après, nous sommes amusés à monter dans la tour de garde. Quand tout le monde a eu terminé de manger, nous sommes partis pour la cueillette des pommes. Chacun avait son sac de pommes. Finalement, nous sommes revenus au collège avec plein de pommes. Tout le monde était content

François LAFORÉST, 10 ans



Carnaval du Collège des Sourds.



Dans une petite caverne.

### Le Carnaval 2000

Le 9 février 2000, avec nos préposés du soir, Martin et Manon, nous sommes allés dans le Vieux-Québec. Nous étions très contents ! Une fois rendus là-bas, nous sommes allés faire un tour de cheval de 20 minutes. Les traîneaux à cheval avaient quatre places. J'étais assise avec mes amis François, Patricia et Guillaume. Nous avions tous deux couvertures de fourrure sur nous. Quand nous avons fini le tour de cheval, nous sommes tous allés voir les sculptures de neige. C'était très impressionnant ! Il y en avait de toutes sortes de formes : des chats, des chiens, une ballerine penchée, etc. Mais nous avons vu aussi de grosses pentes de glissade. Nous voulions y aller mais nous n'avions pas le temps. En tout cas, nous avons eu beaucoup de plaisir !

Véronique BRUNET, 13 ans ■

## Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Daniel Filion, président

Serge Drouin, vice-président  
Nicole Filion, trésorière

Robert Francoeur, secrétaire  
Daniel Malenfant, directeur



• 22 avril 2000 : Soirée de Bingo

C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4 / Tél.: (450) 359-7596

## La soirée Bye Bye '99

Photos : Claire-Lyne POIRIER

Par Claude MOREAU, président

Le comité organisateur du Bye Bye 1999 était composé de trois membres de l'Association des Sourds de Québec : Richard Dagneault, représentant d'affaires, Claude Moreau, secrétaire et Denis Pouliot, décorateur. Michel Thibaudeau et Denise Pomerleau de l'Association des Sourds de Beauce et Jean-Claude Rousseau et Collette Roy, du Club de l'âge d'or des Sourds de la région de Québec, agissaient respectivement à titre d'assistant-hôte et d'hôtesse à l'admission. Daniel Gagnon de la Communauté chrétienne des Sourds de Québec et Pierre Guay étaient les maîtres de cérémonie. Quant à Gervais Roy, de l'Association des Sourds de la Rive-Sud, il était responsable des spectacles.

Le 31 décembre 1999, 90 personnes provenant des régions de Québec, Montréal, Chaudière-Appalache, Cantons de l'Est, Saint-Jean-sur-Richelieu, Victoriaville, La Pocatière et de l'Ontario sont venues fêter l'an 2000 à l'hôtel Quartier de Sainte-Foy en dégustant un bon souper suivi d'une soirée bien remplie de danse, de jeux et de jasette.

De nombreux prix de présence furent attribués et un hommage spécial fut fait à Pierre Guay par Daniel Gagnon. Daniel a présenté à Pierre une peinture en guise de remerciement pour ses services rendus, notamment comme «sauveur de l'ASQ». Cet hommage fut suivi du tirage moitié-moitié qui fut effectué au moment du dessert. Les heureux gagnants furent, dans l'ordre, Françoise Nadeau, 10 \$, Réjean Marcil, 20 \$, Louise Fontaine,

30 \$, Michel Turgeon, 40 \$, Renée-Claude Allard, 50 \$. Quant à Jocelyn Kelly, il a remporté 100 \$ juste avant 23 h.

À 23 h 30, Daniel Gagnon a présenté un spectacle d'humour, puis Gervais Roy a dirigé la chorale du comité pour un chant signé de sa propre composition.

Sur le coup de minuit, tous se sont réunis sous la chute de ballons pour se souhaiter chaleureusement une bonne année 2000 et mille bons souhaits. Le champagne fut offert et agrémenta l'atmosphère.

À la première heure de l'an 2000, d'autres chanceux se sont mérités les prix suivants : Jean Robert, 500 \$, Madeleine Laroche, 500 \$, Andrée Boucher, 400 \$, Isabelle Guay, 300 \$, Carole Blais, 200 \$. André Moisan et Denise Bisson ont remporté une dinde, Renée-Claude Allard, Langis Bérubé, Georges Boucher, Monique Busque et Michel Larocque ont remporté une bouteille de champagne.

Le tout s'est déroulé dans une salle très bien décorée, œuvre de Denis Pouliot, aidé des bénévoles du comité.

Notre cameraman Vital Roy a fait du bon travail ainsi que Claire-Lyne Poirier, notre photographe.

Après avoir recueilli les commentaires des invités, nous avons noté que tous furent d'accord pour dire que la fête fut un vrai succès ! ■



Les heureux gagnants de la soirée Bye Bye '99



### Association des Sourds de Québec inc.

765, boul. Charest Est, Québec G1K 3J6  
Tél.: (418) 640-9258 / Fax : (418) 640-5270

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Claude Moreau, président  
Poste vacant, secrétaire

Richard Dagneault, vice-président  
Jacques Voyer, trésorier

Directeurs/trices : Micheline Fiset, Louise Fontaine, Marjolaine Boily, Claude Auger, Alain Bourgeois



À votre santé pour le nouveau millénaire !



Un gros merci aux organisateurs de la soirée Bye Bye '99

## Et des autres activités...

Texte et photos de : Claire-Lyne POIRIER

### Les mordus sourds

La soirée des mordus sourds s'est déroulée le 15 janvier 2000. Ce fut une belle soirée organisée par Nicole Racine et son assistant, Bernard Belley. Trente et une personnes étaient présentes. Les participants aux jeux furent Monique Boudreault, Claire-Lyne Poirier, Rachel Thibodeau, Claude Moreau, Luc Therrien, Caroline Thibault. Yvon Lambert, Marie-Josée Doyon, Stéphane Renaud, Alain Bourgeois, Michel Fouquet, Paul-Émile Breton, Stéphanie Drolet et Stéphanie-Anne Arguoin. Y participaient aussi les élèves de LSQ de Nicole Racine. Les gagnants des prix de présences furent : Charles Maloney qui a remporté 10 \$ et Michel Lussier, 10 \$.

### Soirée bavaroise

La période du *Carnaval de Québec* a donné l'occasion à 29 personnes de se rencontrer lors de la *Soirée bavaroise* qui a eu lieu le 5 février dernier. L'organisateur de la soirée était Claude Moreau qui a organisé un jeu de rapidité au casse-tête qui représentait la tête du bonhomme Carnaval. Les gagnants furent : Gisèle Gauthier qui a remporté 10 \$ pour son temps d'une minute 6 secondes, Claude Caron a reçu 5 \$ pour son temps d'une minute 30 secondes. Les prix de présence ont été remportés par Sophie Maranda, 10 \$ et Chantale Bergeron 5 \$.

### Soirée sexy et Saint-Valentin

Le carnaval a aussi donné l'occasion à 86 personnes de se rencontrer lors de la soirée *Sexy et Saint-Valentin* qui a eu lieu le 12 février. La fête était organisée par Marjolaine Boily et son assistante, Claire-Lyne Poirier. Plusieurs ont participé à différents jeux organisés et se sont follement amusés. Huit couples ont participé au jeu des ballons écrasés. Sept couples ont perdu et le couple gagnant, composé de Jean-Pierre Pelletier et Lucie Nicol, se sont mérités chacun 10 \$. Un autre jeu regroupait cinq femmes et cinq hommes. Les femmes devaient mettre une balle entre les jambes des hommes et les hommes devaient mettre une balle sous les deux bras des femmes. Pour gagner le jeu, il fallait conserver la

balle le plus longtemps possible. Les gagnants furent : Michèle Duclos qui a conservé la balle pendant une minute 15 secondes. Elle s'est méritée un bel ours en peluche et du chocolat. Chez les hommes, c'est Jean-Pierre Fiset qui a remporté le même prix avec un temps d'une minute sept secondes. Les gagnants des prix de présence furent : Denis Painchaud, 10 \$, Andrée Théberge, 15 \$ et Luc Therrien, 25 \$.

Claude Moreau et Fabienne Voyer ont vendu des billets pour le fonds de l'ASQ. Les gagnants des tirages sont : Jean-Claude Rousseau, 10 \$, Yves Talbot 15 \$ et Suzanne Fiset, 25 \$.

Félicitations aux organisateurs et aux gagnants. Merci à la nombreuse assistance qui a fait de cette soirée un succès.

### 5<sup>e</sup> Festival Western Lucky Luke

Le festival Western fut organisé, le 4 mars, à l'occasion d'un tournoi de grosses quilles des Sourds de Québec par Jacques Boudreault. Ses assistants étaient Claire-Lyne Poirier et Jean-Paul Pelletier. Les autres organisateurs étaient membres de l'ASQ : Claude Moreau et Fabienne Voyer, pour la vente des billets, Claude Auger, responsable de l'admission et Alain Bourgeois, Louise Fontaine et Jacques Voyer, responsables du bar. Quatre-vingts personnes étaient présentes à l'événement.

Les deux jeux organisés étaient : le tir de cartes dans un chapeau et le tir de balle sur des canettes de liqueur vides. Les gagnants furent Nicole Pélouquin qui a remporté 5 \$ pour ses trois points, une élève de Jacques Boudreault, provenant de Sudbury et Jacques Riverin qui s'est mérité 5 \$.

Les six étudiantes de Sudbury présentes ont servi de juges pour le concours de costumes. La gagnante du prix pour le meilleur costume fut Denise Paradis. Les prix de présence sont allés à : Nicole Racine, 10 \$, Marc-André Roux, 15 \$, et Bernard Belley, 25 \$.

Quant aux tirages pour le fonds de l'ASQ, les gagnants furent : Louise Fontaine 10 \$, Denise Gingras 15 \$ et Bernard Belley 25 \$.

## Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale « M », Montréal (Québec) H1V 3R2

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511 • Ghyline Fiset, présidente



www.surdite.org/assq

Visitez  
notre site  
Internet.

7e Championnat Provincial  
- Hockey sur glace : en avril 2000 à Montréal  
1er Championnat Inter-Provincial  
- Hockey sur glace : en mai 2000 à Montréal  
5e Championnat Canadien  
- Hockey sur glace : en avril 2000 à Montréal

4e Championnat Canadien  
- Dix-quilles : en juin 2000 à Montréal  
5e Championnat Canadien  
- Badminton : en mai 2000 à Montréal  
1er Championnat Canadien  
- Volleyball : en mai 2000 à Montréal



## Nouvelles du CLSM

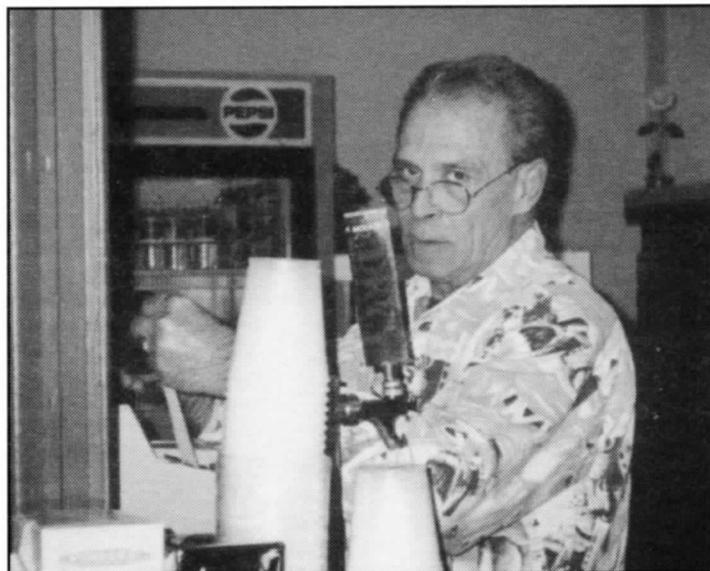
par Guy FREDETTE, secrétaire

### Quelques mots de la Saint-Valentin

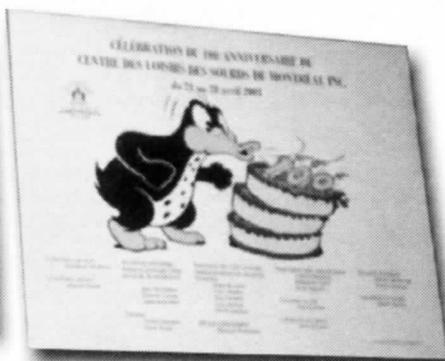
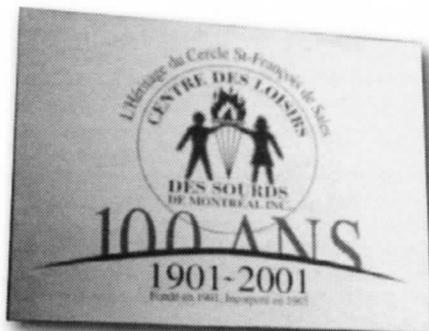
Le 12 février dernier, le *Club abbé de l'Épée* et le Comité centenaire du CLSM organisaient une activité de financement du centenaire en même temps que la fête de la Saint-Valentin. Environ 250 personnes ont participé à l'événement organisé par André Chevalier. Quelques membres du *Club abbé de l'Épée* ont participé à la confection du très beau décor. Le spectacle, la danse et les tirages se sont bien déroulés. Le spectacle a été offert gratuitement par le groupe de théâtre de Benoît Landreville que nous remercions.

L'an prochain, nous espérons avoir une plus belle fête lors de la Saint-Valentin qui précédera les fêtes officielles du centième anniversaire. ■

Photos : Guy FREDETTE



Tony Bergeron est un barman dévoué depuis presque un an au bar du CLSM. Les membres du conseil et les membres du CLSM lui disent un gros merci et souhaitent qu'il demeure longtemps derrière le bar à bien servir les clients.



Depuis quelques temps, on peut admirer les affiches publicitaires du centième anniversaire du CLSM conçues par Marc Morrison, un infographe de grand talent que l'on félicite chaudement.

### Activités à venir au CLSM

14, 15 et 16 avril	Bazar
22 avril	Théâtre
6 mai	Souper et soirée sport et loisirs
28 mai	Assemblée générale des membres
7 mai	Élections du comité exécutif
2, 4 et 5 juin	Bazar du <i>Club Lions</i> et du quartier Villeray



## Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire

### Visite aux aînés sourds

Le 30 janvier dernier, le *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)* a organisé une visite du Père Noël au *Manoir Cartierville*. La journée a débuté par une réunion, suivie du dîner puis de la fête du Père Noël. Les aînés sourds et sourds-aveugles étaient très heureux de recevoir la visite du Père Noël même un mois après la fête traditionnelle. La communication avec les 42 personnes sourds-aveugles se faisait de main à main, en langue des signes.

L'année prochaine, le Club réservera avec le père Noël une date en décembre pour la visite annuelle au *Manoir Cartierville*. ■



Le président du *Club Lions*, Gilles Gravel, a prononcé une allocution devant les soixante-dix personnes présentes dans la salle.



On remarque le Lion Jacques Hart, fier de la réussite de la fête, en compagnie du Père Noël et de Gilles Gravel, président du *Club Lions*.

## Centre des Loisirs des Sourds de Montréal inc.



Fondé en 1901 - Incorporé en 1965  
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

8146, rue Drolet, Montréal, Qc H2P 2H5  
ATS : (514) 383-0012 (pour les membres)

ATS : (514) 385-6795 (pour le bureau des officiers)

FAX : (514) 271-3577 / SRB : 1-800-855-0511



Le trésorier de la *Club Lions*, Maurice Livernois, a remis un chèque de 300 \$ à Sylvie Marleau, coordonnatrice du Centre en présence de Jacques Hart, le Père Noël, Gilles Gravel.



Cette femme sourde-aveugle est très heureuse de recevoir un beau cadeau des mains du Père Noël. On la voit en compagnie du président du *Club Lions*, Gilles Gravel, et Ernest Tremblay, bénévole.



Photo # 1

1- Gilles Gravel, président du *Club Lions*, offrait un cadeau-souvenir à Yvon Woodrough en présence de Bernard Rivet et André Weir. Le cadeau comprenait un chandelier et cinq chandeliers qui ressemblaient aux cinq lettres du mot *Lions*.

2- Jacqueline Baribeau, membre du Club, a offert une magnifique gerbe de fleurs à Lisette, épouse du gouverneur; au centre, Gilles Gravel, président.

3- Maurice Livernois, trésorier du Club, a remis un chèque de cinq cents dollars à Yvon Woodrough pour les œuvres de charité. Au centre, on voit Gilles Gravel, président du Club.

4- Bernard Roy a fait agrandir une photo prise lors du vingtième anniversaire du Club, survenu le 16 octobre 1999, afin de l'offrir à Yvon Woodrough qui, en octobre avait imité Elvis Presley. C'est avec surprise et joie que M. Woodrough a accepté ce laminage-souvenir. Au centre, on reconnaît le président, Gilles Gravel.

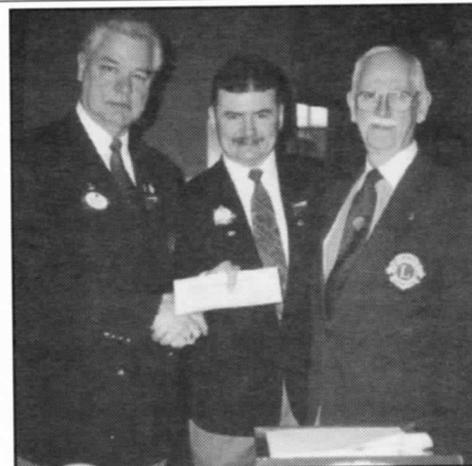
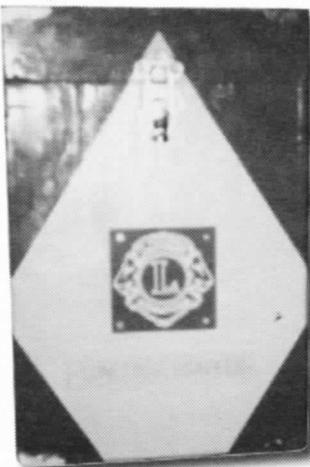


Photo # 3



Photo # 2



Au local du CLSM, on a installé une boîte afin de recueillir les lunettes usagées qui serviront à aider les démunis des pays pauvres.

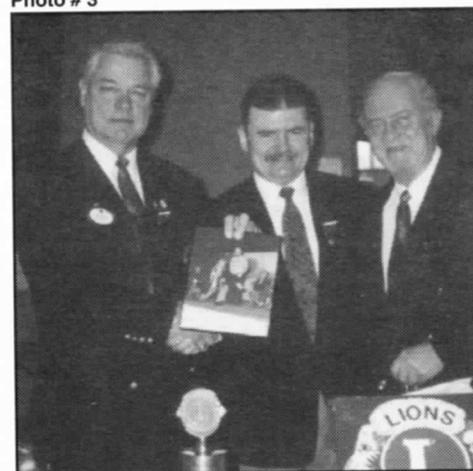


Photo # 4

## CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace - Journée spaghetti - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat  
Épluchette de blé d'inde - Visite au Manoir Cartierville - Souper « Cochon braisé », etc.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)  
B.P. 114, Succursale « R »  
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION GILLES GRAVEL  
Président 1999-2000

Guy FREDETTE  
Secrétaire  
Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX

1948-1998  
**50**  
ans

au  
service des  
personnes  
sourdes

## Centre Notre-Dame de Fatima



2464, boul. Perrot  
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)  
J7V 8P4  
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix  
Télécopieur : (514) 453-7601

## Semaine de relâche

Par **Steve GRENIER**, coordonnateur à la surdité

Depuis plusieurs années déjà, nous offrons la possibilité aux enfants de la communauté sourde qui sont en relâche scolaire de participer à des activités sportives, culturelles, mais surtout dynamiques et adaptées à leurs besoins. Cette année, malgré la fonte subite des neiges, la programmation du super camp de la relâche fut trépidante et plusieurs nouveaux liens d'amitié se sont créés. Le spectacle de magie, agrémenté d'ateliers de cirque, a permis aux participants de développer leurs habiletés. Nous avons accueilli les campeurs en plein carnaval et ceux-ci ont su faire leur marque, certains se sont même mérités des médailles... en chocolat. Théâtre d'ombre, beach-party, pijama-party, l'ambiance était à la fête et les enfants ont joué, crié et se sont défoulés lors de ces activités spéciales. Bientôt l'été, on ressent déjà la fébrilité au sein de l'équipe d'animation... Bravo à tous pour la participation.

### Répits adultes

Depuis l'automne dernier, nous organisons, environ toutes les six semaines, des répits pour adultes ayant une déficience intellectuelle. Malgré un bon nombre d'inscriptions, il nous reste toujours quelques places. Nous avons un très bon ratio d'un éducateur pour cinq ou six participants et les activités sont entièrement adaptées. Lors de la dernière fin de semaine de février, nous avons accueilli plusieurs adultes qui ont eu la chance de rendre une petite visite aux animaux de la ferme Quinn, en plus de participer au super tournoi de sacs de sable. Les participants sont enchantés et profitent d'un bon deux jours d'activités et de repos au camp. Prochain rendez-vous lors de la fin de semaine de Pâques.

### Brunch de l'amitié

Dimanche, le 27 février dernier, a eu lieu le brunch de l'amitié à la cafétéria du Centre. Cet événement annuel a eu lieu grâce à la précieuse collaboration du *Club abbé de l'Épée* et du *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)*. Plus d'une centaine de personnes sont venues déguster un succulent et copieux brunch. Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

Plusieurs prix de présence furent tirés, entre autres, deux billets pour une partie des Canadiens, des billets pour le repas spaghetti des Lions, une passe de ski de fond et sports d'hiver du Centre et plusieurs autres surprises. Félicitations à André Weir, gagnant des

## Association des golfeurs Sourds du Québec



L'Association des Golfeurs Sourds du Québec organise un tournoi de golf mixte au profit du comité des loisirs des Sourds-Aveugles (programme Surdicécité de l'Institut Raymond-Dewar) le **samedi 27 mai 2000** au club de golf de Rouville, 4230, Rang Nord de la Rivière, St-Jean-Baptiste-de-Rouville. Pour plus d'informations, communiquer avec une de ces personnes: (téléphone et télécopieur), Martin Morisset: 450-641-0444, Réjean Nadeau: 450-446-1163, Gilles Babin: 514-723-3280 ou site Internet: <http://www.surdite.org/affiches/agsq/tournoi.htm>

Bienvenue à tous.

**Martin Morisset**

## MESSAGE À TOUS



## Corvée annuelle du printemps

Prenez note que la corvée se fera le **SAMEDI LE 29 AVRIL**, de 9 h 30 à 15 h 30 et non le 6 mai tel qu'annoncé.

Le dîner sera offert par le Centre.

**Amenez vos balais, vos marteaux et votre bonne humeur !**



billets du Canadien. également félicitations à tous nos autres gagnants : Gaétane Bellini, Isabelle Beaulieu, Robert Boily, Henriette Léveillé, Jean-Louis Lebœuf, Louise Lebœuf, Guy Lebœuf, Dominique Lemay, Laurent Girard, Denise Beaulieu, André Chevalier, Carmen Bolduc et Noëlla Beaulieu.

### Camp de vacances Été 2000

La fin de l'année scolaire approche et vous pensez aux vacances de vos enfants ? Nous aussi !

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima offre un camp **unique** pour les enfants et les adultes sourds et malentendants. Tous seront accueillis et encadrés par une équipe d'animation dynamique et attentionnée. La programmation d'activités reflète les besoins particuliers de notre clientèle. Pour les petits, un accueil personnalisé et chaleureux,

pour les plus grands, des défis à leur mesure et pour les adultes et personnes âgées sourdes, des vacances agréables et relaxantes.

Au programme, plus de vingt activités différentes : canot, kayak, tir à l'arc, piscine, cirque, écologie, sports, arts, théâtre, etc. Cet été, nous allons également ajouter deux nouvelles activités soit l'informatique et un programme d'initiation à l'anglais.

Les tarifs sont très abordables et permettent à tous de fréquenter le camp.

Pour connaître les dates disponibles et pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter. Demandez notre dépliant d'information.

### Voici le calendrier des camps pour l'été 2000 :

Clientèle	Dates	Durée
Adultes et personnes âgées	25 au 30 juin	6 jours
4 à 12 ans	25 au 30 juin	6 jours
4 à 16 ans	3 au 14 juillet	6 ou 12 jours
4 à 16 ans	17 au 28 juillet	12 jours
Adultes et personnes âgées	31 juillet au 11 août	12 jours
4 à 12 ans	13 au 18 août	6 jours ■

## PROTHÈSES AUDITIVES



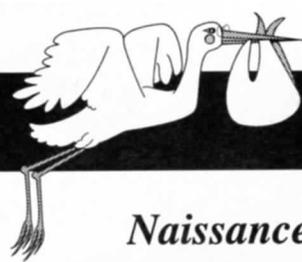
Robert Hogue  
Richard Lamoureux — Claudette Hogue  
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2  
Montréal (Québec) H2J 2X1

Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal

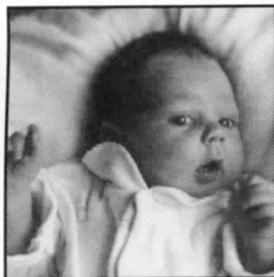
DEPUIS 32 ANS À VOTRE SERVICE



## Naissances, mariages et décès

### Naissances

Raphaël est né le 29 décembre 1999. Il est très cajolé par ses jeunes parents sourds Steve Casista et Véronique Leduc.



Mervann est heureux d'annoncer l'arrivée de son frère **Emervyn** le 2 février 2000. C'est le deuxième fils de Manon Bergeron et de Yann Lacroix.

Antoine est né le 23 février 2000, premier fils de Mario Caillé et de Martine Guénette. Mario est le fils de Pierre Caillé et de Vivianne Gagnon. Quels heureux parents et grands-parents !

*Toutes nos félicitations !*

### Décès

Le 2 janvier 2000, à l'hôpital Général, est décédé le père d'Édith Varslavans à l'âge de 102 ans.

Le 10 janvier 2000, à Saint-Hubert, est décédée la sœur de Jacques Prince à l'âge de 77 ans.

Le 25 janvier 2000, à l'hôpital de Saint-Jérôme, est décédé Rosario Smith à l'âge de 71 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Carmen Plante.

Le 8 février 2000, à l'Assomption, est décédé Ambroise Cormier à l'âge de 84 ans. Il laisse dans le deuil ses enfants Denise et Paul.

*Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.*

### Pèlerinage des Sourds



Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, **dimanche le 21 mai 2000.** Messe à la basilique à 11 h 15.

Pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph, le **dimanche 4 juin 2000.** Messe à la Basilique à 10 h.

### Paniers de Noël et Réveillon

Par le prêtre Paul LEBŒUF

La générosité des gens continue. À Noël, 77 foyers ont pu goûter et vivre plus de joie, de paix et d'amour. Au réveillon du 24 décembre, près de 120 personnes ont pu fraterniser autour d'un bon repas.

**Grand merci** aux nombreux bénévoles sourds et entendants. Un merci spécial aux membres du *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)* pour les 45 dînes, aux employés et retraités du ministère de la Justice de la place Guy-Favreau pour les quinze paniers de Noël.

Je ne veux pas oublier les associations, groupes sportifs et toute personne qui nous ont fourni nourriture et argent. Grand merci à *Moisson Montréal*.

Le Seigneur va vous le rendre au centuple.

Je vous bénis tous. ■

## Personnes âgées sourdes recherchées

**65 ans  
ET PLUS**

Par Monique BOUDREAU

Un projet entrepris par l'Association des Sourds du Canada, financé par Santé Canada, vise à connaître les besoins spéciaux et les habiletés des personnes âgées sourdes qui sont culturellement et linguistiquement sourdes.

L'ASC effectue une recherche portant sur les problèmes et les lacunes auxquels les personnes âgées sourdes sont confrontées. Elle rédigera un rapport et émettra des recommandations afin que Santé Canada puisse comprendre le sérieux de la question et effectue des recherches plus poussées.

Il existe des personnes âgées sourdes se trouvant isolées dans plusieurs régions du Québec et qui sont difficiles à contacter. En tant que coordonnatrice du projet pour la province de Québec, je suis à la recherche de ces personnes avec lesquelles je pourrais

prendre contact pour mieux connaître leurs besoins et ainsi leur apporter un meilleur service.

Si vous avez des informations, une liste d'adresses ou des personnes-ressources à me référer qui seraient utiles à ce projet, n'hésitez pas à me le faire savoir. Cela me permettra de mieux connaître les besoins des personnes âgées sourdes du Québec et ainsi leur fournir une aide appropriée.

Madame Monique Boudreault

2135, rue René-Lévesque Ouest, Sillery (Québec) G1T 1A3

Courriel : monjac@globetrotter.net

ATS : (418) 683-3011 • Télécopieur : (418) 683-0877 ■

Connaissez-vous  
la revue

**VOIR  
DIRE** ?

**OUI - NON - UN PEU...**

La revue « VOIR DIRE » publie les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le monde des Sourds, tant au niveau local, régional et national.

Des informations du milieu : éducation, loisir, vie associative, actualité-politique, et même des messages personnels.

**QUEL PRIX ?**

**Seulement 20 \$ pour un (1) an, soit six (6) numéros, publiés à tous les deux (2) mois.**

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant !

**ABONNEMENT**

Veillez m'abonner à la revue « VOIR DIRE » pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 20 \$ fait à l'ordre de : revue « VOIR DIRE ».

Je préfère que vous me facturiez :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ App.: \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Prov.: \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Envoyez le tout à :

Revue **VOIR DIRE**  
65, rue de Castelnau Ouest, suite 300  
Montréal (Québec) H2R 2W3

Téléphone : Voix : (514) 279-7609

ATS : (514) 279-4181

Télécopieur : (514) 279-5373

## Personnes sourdes aimant les arts, la poésie, la danse, etc.

Les entendants croient souvent que les sourds peuvent difficilement faire de la danse à cause de la musique. C'est ridicule ! Qui a dit d'abord que danse et musique étaient indissociables ? Et si c'était des Sourds qui inventaient les spectacles de danse ? Si l'atmosphère n'était pas créée par la musique, mais par de la lumière, des images ou quelque chose de visuel ?

La LSQ et la danse se ressemblent. La LSQ et la danse sont des sœurs jumelles. Toutes deux sont faites de mouvements. Toutes deux sont faites de rythme. Toutes deux utilisent l'espace et le corps. Le sourd qui signe et le danseur sont des frères jumeaux. Tous deux utilisent leur corps et le mouvement pour s'exprimer, pour refléchir, pour rire, pour communiquer, pour faire de la poésie.

J'aime la danse et j'aime la LSQ. Je trouve que la LSQ est très belle. **Je veux profiter de ma maîtrise en danse à l'UQAM pour présenter un spectacle de danse entièrement inspiré de la LSQ.**

Je suis actuellement à la recherche de Sourds qui signent pour compléter le groupe qui participera à la création et qui présentera le spectacle à la fin du processus. Vous pouvez participer aux ateliers même si vous ne voulez pas faire partie du spectacle de la fin.

### Je cherche :

- Des gens qui utilisent la LSQ pour communiquer.
- Âgés entre 18 et 60 ans.
- Des gens qui aiment la poésie, le théâtre, le mime, les arts visuels, la danse...
- Disponibles six heures par semaine entre septembre 2000 et mai 2001.
- Des gens qui ont envie de bouger, d'explorer, de créer sérieusement et en ayant du plaisir !
- Des gens qui ont envie de faire connaître la LSQ à la population en général.

### Je vous offre :

- une formation gratuite en arts de la scène;
  - des ateliers d'exploration en danse;
  - des ateliers de création. Nous travaillerons à partir des signes, des phrases, d'histoires ou de poèmes en LSQ et nous les transformerons en mouvement dansé;
  - des ateliers en éducation somatique, en théâtre (à confirmer) et en mime (à confirmer);
  - une présentation publique en avril 2001 à *La Passerelle 840* (dans le même immeuble que l'Agora de la danse, 840 rue Cherrier).
- Aucune expérience de danse n'est requise  
— Si vous signez, vous êtes déjà des professionnels !  
— Pour des informations, pour participer ou par simple curiosité, pour connaître les dates et le lieu des prochaines séances d'information : communiquez avec Julie Châteauvert au (514) 279-0247 par le SRB ou par courriel : dupuis@magellan.umontreal.ca ■



ART



DANSE



POÉSIE



## Le Défi sportif des athlètes handicapés, du 26 au 30 avril 2000

au Complexe sportif Claude-Robillard,  
au Collège de Rosemont et au  
Collège de Maisonneuve à Montréal

? et (514) 933-2739

Jean Allard et Mylène Brassard

Le *Défi sportif* est une compétition qui a pour but de stimuler la pratique sportive chez les personnes handicapées et de faire connaître au grand public les sports adaptés ainsi que les bienfaits de la pratique sportive. Cette année, il aura lieu du 26 au 30 avril 2000.

Les porte-paroles officiels du *Défi*, Alain Choquette et Chantal Petitclerc, seront joints par Jean-Pierre Coallier qui connaît bien le défi pour être venu encourager les athlètes lors des éditions précédentes. Ce trio, accompagné du gouverneur Yvon Deschamps et du nouveau président d'honneur de l'événement, Gaétan Frigon, invitent la population à découvrir les 1600 athlètes en provenance de dix pays qui dépassent les limites de leur handicap. Quinze disciplines seront au programme.

Afin d'amasser des fonds pour la tenue du *Défi*, un spectacle-bénéfice a eu lieu le 14 mars dernier. Parmi les artistes présents, on reconnaissait de grands noms tels Mario Jean et Isabelle Boulay.

Le *Défi* s'est aussi trouvé un nouveau commanditaire pour les trois prochaines années. En effet, *Hydro-Québec* s'est joint à la *Banque de Montréal* et à la *Société des alcools du Québec* en tant que commanditaire majeur de l'événement.

Le *Défi sportif* a reçu un vibrant hommage lors de la remise des prix annuels du *Réseau québécois de Villes et Villages en santé* tenue le 7 octobre dernier à Beauport. Cet organisme a tenu à souligner les réalisations du *Défi* qui ont nécessité un grand sens de la concertation et un courage d'innover hors de l'ordinaire depuis seize ans. Depuis ses débuts, le *Défi sportif* a accueilli plus de 15 000 athlètes handicapés provenant des quatre coins de la planète.

### Le Défi sportif 2000 c'est...

1700 athlètes • 115 clubs sportifs • 150 entraîneurs  
• 200 officiels • 450 bénévoles • et 10 pays.

### 5 jours de compétitions à Montréal

Qui auront lieu du **26 au 30 avril 2000** sur trois grands sites à Montréal : le Complexe sportif Claude-Robillard, le Collège de Rosemont et le Collège de Maisonneuve.

### 16 disciplines adaptées

• Athlétisme • Badminton • Basketball • Boccia • Course 10 km  
• Cyclisme • Escrime • Gymnastique rythmique • Hockey cosom  
• Natation • Rugby 3,5 • Soccer • Vélo à main • Vélo tandem  
• Volley-ball • Tennis.

### Des compétitions d'envergure nationale\* et internationale

La Classique de boccia*	La Classique de basketball
La Classique d'escrime	<i>Loto-Québec</i>
La Classique de rugby 3,5	La Classique de natation
La Classique de tennis*	<i>Esso l'Impériale</i>
	Les Classiques sur route
	<i>Via Rail*</i>

### 5 types de déficience, un concept unique !

• Auditive • Intellectuelle • Physique • Psychique • Visuelle ■



## Association des Sourds de l'Estrie inc.

932, rue Fédéral, bureau 102, Sherbrooke, Qc J1H 5A7

Tél.: (819) 563-1186 (ATS ou VOIX) / Téléc.: (819) 821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Aline Paillé, présidente  
Raymond Vallières, vice-président  
Marie-Claire Houde, secrétaire  
Josée Dupont, trésorière  
Jocelyn Grenier, directeur des loisirs

Danielle Boudreault, conseillère  
Jean-Denis Côté, conseiller  
Guylaine Lemelin, coordonnatrice  
Marie-Claire Michot, secrétaire (employée)